

***L'année économique
et sociale 2009***

Sommaire

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Environnement économique national	<i>Reprise modérée en fin d'année</i>	5
Conjoncture dans l'industrie	<i>L'industrie limousine frappée par la crise</i>	8
Commerce extérieur	<i>Contraction des échanges, mais hausse de l'excédent commercial</i>	10
Créations d'entreprises	<i>Les auto-entrepreneurs dynamisent la création d'entreprise</i>	12

MARCHÉ DU TRAVAIL

Emploi	<i>Nouveau recul de l'emploi salarié limousin</i>	14
Marché du travail	<i>Le chômage augmente encore</i>	16
Politiques de l'emploi	<i>Trois fois plus de Contrats Initiative Emploi en 2009</i>	18

LOGEMENT

Bâtiments, travaux publics	<i>Une année difficile pour le BTP</i>	20
Construction neuve	<i>Un niveau de mises en chantier exceptionnellement bas</i>	22
Marchés immobiliers	<i>Un marché devenu atone</i>	24
Aides à la pierre	<i>Une dimension énergétique de plus en plus présente</i>	25

ANALYSES THÉMATIQUES

Démographie	<i>La croissance démographique se pérennise</i>	26
Agriculture	<i>L'agriculture limousine n'échappe pas à la crise</i>	28
Transports	<i>Les transports entrent dans la crise</i>	30
Enseignement	<i>Des langues vivantes pour les élèves des collèges et lycées</i>	33
Santé	<i>Professionnels et établissements de santé : une situation limousine contrastée</i>	34
Politique sociale	<i>Centres d'hébergement et de réinsertion sociale : des publics variés</i>	36
Prestations sociales	<i>Le revenu de solidarité active couvre un habitant sur vingt</i>	38
Tourisme	<i>Reprise dans les campings mais repli pour les hôtels</i>	40

Éditorial

Une année marquée par la crise

Cette édition de « l'année économique et sociale en Limousin » retrace les faits marquants de l'année écoulée. Au fil des pages et des articles se dessine une vue détaillée de l'impact de la crise dans la région.

En Limousin comme en France, l'emploi salarié marchand poursuit en 2009 la baisse qui s'est amorcée brutalement début 2008. Le secteur de l'industrie est particulièrement touché, notamment en Haute-Vienne. Conséquence des destructions d'emploi et du contexte économique, la hausse du chômage est historique, même si la région conserve un taux de chômage parmi les plus bas de France. Le revenu de solidarité active monte en puissance. Dans un contexte international dégradé, le commerce extérieur se contracte mais reste encore excédentaire.

Touchée également par la crise, la construction neuve poursuit son repli et le volume des mises en chantiers revient au niveau des années 1990. Les secteurs de l'entretien-rénovation et des travaux publics connaissent cependant un repli moins marqué grâce au soutien du plan de relance.

La région connaît une année en demi teinte en terme de fréquentation touristique. Dans les campings, l'afflux moindre des étrangers est compensé par la clientèle nationale, mais la fréquentation des hôtels est en légère baisse.

Le Limousin confirme pourtant son attractivité et la croissance démographique se poursuit, portée par un solde migratoire largement positif. La région dépasse ainsi le seuil des 740 000 habitants pour la première fois depuis un demi-siècle.

Ce dossier, coordonné par l'Insee, a été réalisé grâce aux contributions de différents services publics régionaux :

- l'Agence Régionale de Santé du Limousin,
- la Banque de France,
- les Caisses d'allocations familiales,
- la direction régionale des Douanes et Droits indirects de Poitiers,
- la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale,
- la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
- la direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi,
- la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
- le rectorat de l'Académie de Limoges.

Que tous ces partenaires soient ici vivement remerciés pour leur participation.

Fabienne Le Hellaye,
Directrice régionale de l'Insee Limousin

Environnement économique national

Reprise modérée en fin d'année

Contraction de la production et échanges extérieurs en net recul, déstockage, recul des investissements : l'économie française s'inscrit dans la récession mondiale. Aucun secteur n'échappe au ralentissement de l'activité, et l'emploi s'ajuste à la baisse. Dans un contexte de chômage en hausse, les ménages restent prudents et épargnent davantage.

En 2009, l'activité économique et le commerce mondial se contractent très fortement : le produit intérieur brut des économies avancées décroît de 3,5 % en moyenne annuelle. Ce bilan annuel moyen masque la reprise amorcée dès le second trimestre : l'amélioration des conditions financières et les plans de relance mettent fin à quatre trimestres de récession. Les pays membres de la zone euro enregistrent des chutes de l'activité synchrones mais d'ampleurs inégales. Ainsi, par rapport à sa croissance moyenne d'avant la crise, la France est moins touchée que ses voisins.

Timide reprise au deuxième trimestre

L'activité y reprend timidement à compter du deuxième trimestre, reste atone au troisième trimestre et accélère légèrement en fin d'année. En moyenne annuelle le produit

intérieur brut français décroît de 2,6 %, soit la plus forte baisse depuis l'après-guerre.

Des consommateurs prudents

En lien avec la récession, le revenu disponible brut des ménages progresse au ralenti (+1,0 % après +3,2 % l'année précédente). Mais, dans le même temps, le prix de la dépense de consommation des ménages baisse (-0,6 %). Ces derniers bénéficient également de la modération des impôts et de l'accroissement des prestations sociales. Ainsi, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages accélère (+1,6 %).

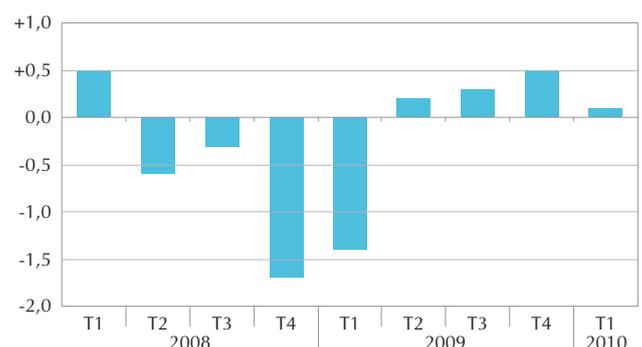
Parallèlement, les mesures incitatives du plan de relance, telles

que la « prime à la casse », poussent les ménages à anticiper certains achats.

Ainsi, après avoir quasiment stagné aux trois premiers trimestres, la consommation des ménages augmente fortement (+0,9 %) au quatrième trimestre 2009. Sur l'année, la croissance des dépenses de consommation des ménages s'est maintenue.

Cependant, les ménages restent prudents face à la hausse du chômage : leur taux d'épargne augmente pour

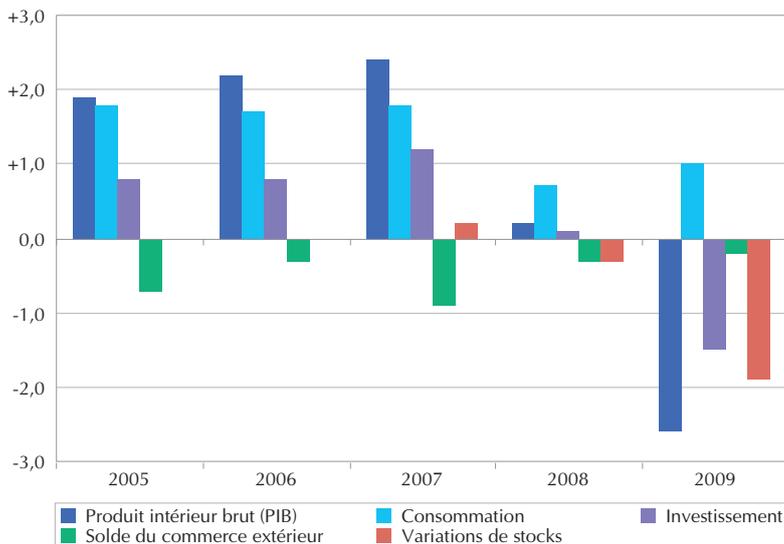
Une croissance molle



Glissement trimestriel du PIB français en euros constants aux prix de l'année précédente chaînés (en %, données cvs-cjo, disponibles au 12 mai 2010)

Source : Insee

Le déstockage réduit le PIB de 1,9 point sur l'année



Contributions à l'évolution du PIB en volume, en points

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000

atteindre 16,2 %, un niveau qu'il n'avait plus atteint depuis 2002. Malgré une amélioration graduelle – surtout en fin d'année – les conditions de financement pour les entreprises et les ménages restent nettement moins favorables qu'avant la crise : les conditions d'octroi des prêts sont durcies et les taux d'intérêt plus élevés.

Le déstockage pèse sur la croissance

Confrontées également à des débouchés incertains, entraînant surcapacités de production et niveaux de stocks trop élevés, les entreprises diminuent drastiquement leurs investissements (-8,0 %). Plus particulièrement marqué au premier trimestre, le recul de l'investissement se poursuit tout au long de l'année. Anticipant la baisse de la demande et limitant leurs besoins de trésorerie, les entreprises diminuent fortement leurs stocks. Le déstockage pèse sur la croissance à hauteur de -1,9 point de PIB en 2009. Cet ajustement à la baisse des stocks est plus marqué en France que dans la zone euro. La tendance à la reconstitution des stocks en fin d'année 2009 n'est pas confirmée début 2010.

Depuis la mi-2008, les ménages

réduisent également leurs investissements, principalement constitués d'achats de logements neufs. Leurs acquisitions diminuent de 8,7 % en 2009, après une baisse de 2,7 % en 2008.

Les échanges extérieurs se contractent fortement

La récession mondiale affecte fortement les échanges commerciaux de la France avec l'étranger. Sur l'année, les exportations chutent de 12,4 % et les importations de 10,7 % par rapport à 2008. La baisse des exportations de biens et services en 2009 est la plus importante enregistrée depuis la fin de la seconde guerre mondiale. L'appréciation de l'euro courant 2009 pénalise la compétitivité-prix des exportations françaises et renforce les effets de la crise économique.

Après une nette baisse au premier trimestre, exportations et importations recommencent à croître en cours d'année, en lien direct avec la reprise économique.

Activité en chute dans tous les secteurs

En 2009, aucun secteur n'échappe

Surendettement : une progression mesurée

En 2009, quelque 2 700 dossiers ont été déposés auprès des secrétariats des commissions de surendettement du Limousin. Après une progression sensible en début d'année (10 % de dossiers en plus entre janvier et fin mars 2009 par rapport à la même période de l'année précédente), le rythme des dépôts s'est progressivement ralenti. Au total, le nombre de dossiers déposés en 2009 n'est que très faiblement supérieur à celui de 2008 (2 % de plus). Cette évolution est nettement plus modérée qu'en France (+15 % entre 2008 et 2009).

En Limousin, la moitié des personnes concernées par une procédure de surendettement vivent seules (célibataires, divorcées, veuves...). Les ouvriers et les employés sont les plus touchés. Plus de 75 % des surendettés sont locataires.

Fabienne Fréminet,
Banque de France

au ralentissement de l'activité. Dans l'industrie manufacturière, la production fléchit de manière exceptionnelle (-12,1 %). L'énergie et la construction sont aussi largement touchées (-7,6 % et -5,1 %). Si dans de nombreux secteurs, la reprise, même faible, se fait sentir dès la mi-2009, le déclin de l'activité dans la construction se poursuit tout au long de l'année 2009 et même au début de 2010.

L'emploi s'ajuste avec retard

Première variable d'ajustement de l'emploi au repli de l'activité, l'intérim a continué début 2009 sa chute amorcée fin 2008. Les effectifs salariés sous contrat ne sont pas pour autant épargnés. L'emploi salarié permanent s'ajuste toutefois avec un certain délai aux variations de l'activité : au cours de l'année 2009, il poursuit son repli, alors que la reprise de l'activité est déjà à l'œuvre. Au total, sur l'année, l'emploi dans le secteur concurrentiel décroît de 2,2 % par rapport à 2008 dans les secteurs marchands. Il avait déjà diminué de 1,1 % en 2008.

Moins dépendant de la conjoncture, l'emploi dans le secteur non marchand a augmenté en 2009. Cette hausse est principalement due à un nombre élevé d'entrées en contrats aidés.

Après une hausse particulière au premier trimestre, le chômage progresse tout au long de l'année, mais plus modérément. Au quatrième trimestre, le taux de chômage en France s'établit à 9,5 % de la population active, soit le niveau de fin 1999.

Vers une reprise sans tonus ?

La croissance resterait modérée durant le premier semestre 2010.

Dans cette période de reprise, les prévisions restent entourées d'une grande incertitude.

Malgré l'amélioration des conditions de financement, les chefs d'entreprise resteraient hésitants.

Mouvement de restockage et mise en œuvre de nouveaux projets d'investissement ne sont pas garantis.

En cause, la reprise hésitante de la demande intérieure : la consommation des ménages stagnerait, fragilisée par la faiblesse du pouvoir d'achat et le contre-coup de la prime à la casse.

L'emploi pourrait encore diminuer en 2010, sur un rythme plus ralenti, s'ajustant avec un certain décalage à la reprise de l'activité.

Au premier trimestre 2010, le taux de chômage national se stabilise à 9,5 %.

Un dispositif face aux problèmes de financement des entreprises

Le dispositif de médiation du crédit aux entreprises est ouvert à tout chef d'entreprise, artisan, commerçant, profession libérale, créateur ou repreneur d'entreprise, entrepreneur individuel qui rencontre avec sa ou ses banques des difficultés pour résoudre ses problèmes de financement ou de trésorerie.

Ce dispositif a été mis en place en novembre 2008, dans le contexte de la crise financière, avec la nomination d'un médiateur. Les missions confiées à ce dernier sont de plusieurs ordres : s'assurer du respect des engagements pris par les banques dans le cadre du plan de soutien dont elles bénéficient ; ne laisser aucune entreprise seule quand elle est confrontée à un problème de financement ; saisir le gouvernement de tous les problèmes relatifs aux difficultés pouvant peser sur le financement des entreprises. Les directeurs départementaux de la Banque de France ont été désignés pour représenter le médiateur du crédit sur le territoire.

- *La saisine du médiateur départemental est simple. Elle se fait via un formulaire disponible sur Internet (www.mediateurducredit.fr). Dans un délai maximum de deux jours, le médiateur fait un point avec l'entreprise sur la situation de cette dernière et lance le processus de médiation. Il essaie de trouver avec le ou les partenaires financiers concernés, les solutions permettant de débloquer les relations, notamment en s'appuyant sur les moyens dont disposent OSEO (co-garantie, ...), la Trésorerie Générale (étalement des dettes fiscales, ...), la Région (avances remboursables, ...), les apporteurs en fonds propres...*

- *Des tiers de confiance (CCI, Chambre des métiers, experts comptables, organisations professionnelles) peuvent conseiller et guider les entreprises dans leur démarche de saisine.*

- *En Limousin, 323 dossiers ont été traités depuis le lancement du dispositif, une solution ayant été trouvée dans 65 % des cas. Les entreprises ayant pu résoudre leur problème de financement grâce à ce dispositif employaient au total plus de 2 750 personnes. En France, plus de 23 500 dossiers ont été déposés, avec un taux de réussite de 63 % et près de 195 000 personnes employées dans les entreprises ayant pu trouver une solution.*

*Gilles Lesellier,
Banque de France*

*Anne-Lise Duplessy,
Direction régionale de l'Insee*

Conjoncture dans l'industrie

L'industrie limousine frappée par la crise

En 2009, l'industrie limousine subit le ralentissement généralisé de l'économie amorcé en 2008. Les chiffres d'affaires sont en baisse, en particulier dans les industries de biens intermédiaires, les exportations sont en net repli et la rentabilité se dégrade. La contraction de l'emploi industriel n'affecte plus seulement les intérimaires mais aussi le personnel sous contrat. Comme en 2008, l'agroalimentaire est moins touché par la crise économique et connaît une baisse limitée de son activité.

Dans le Limousin, comme dans les autres régions, le ralentissement généralisé de l'économie affecte le secteur industriel. Dès le début de 2009, les estimations des chefs d'entreprise font apparaître une activité en net retrait. Malgré une fin d'année mieux orientée, la conjoncture industrielle s'inscrit en repli.

Chute des chiffres d'affaires

En 2009, le recul de l'activité amorcé en 2008 se poursuit. Les chiffres d'affaires diminuent de 9,8 % en moyenne, mais une amélioration se dessine dans les derniers mois de l'année.

Les biens intermédiaires sont les plus touchés avec une baisse de près de 11 % du chiffre d'affaires dans ce secteur. La baisse est légèrement plus modérée pour les biens de consommation, l'industrie automobile et les biens d'équipement. L'agroalimentaire connaît un ralentissement plus limité (-2,6 %).

Les exportations sont en net repli

dans tous les secteurs sauf dans les industries agroalimentaires où elles connaissent encore une progression.

La rentabilité diminue toujours plus

Près de la moitié des dirigeants du secteur industriel estime que la rentabilité s'est dégradée en 2009. Ils n'étaient qu'un sur trois en 2008. La principale cause est la faiblesse persistante de la demande, qui ne permet pas d'utiliser à plein toutes les capacités de production. Cependant, la baisse du prix moyen des matières premières permet parfois de préserver les marges.

Emploi industriel en fort repli

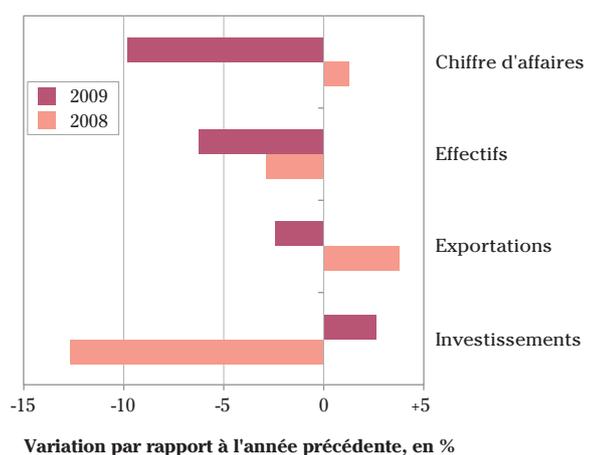
L'évolution de l'emploi est à l'image du recul de l'activité industrielle. Si aucun secteur n'est épargné, la diminution des effectifs touche logiquement da-

vantage les secteurs dont les chiffres d'affaires reculent le plus. Elle impacte désormais les personnels sous contrat, le nombre d'intérimaires ayant déjà fortement diminué fin 2008.

Des investissements essentiellement agroalimentaires

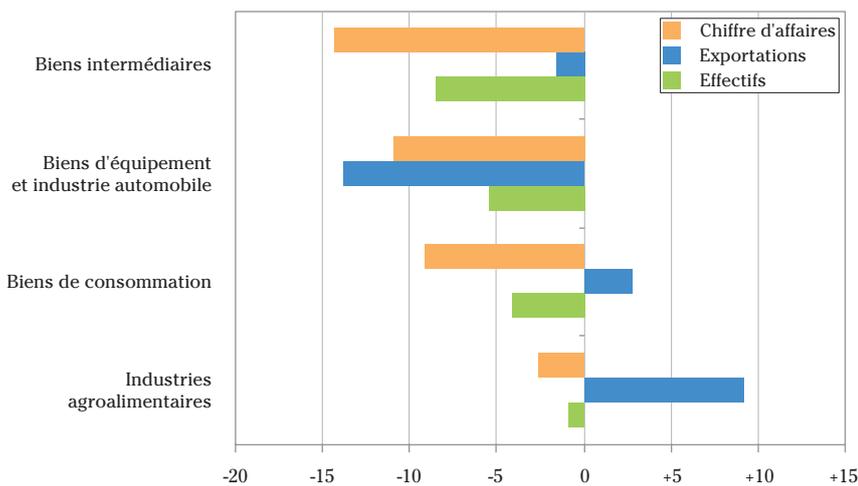
La légère reprise en matière d'investissements (+2,4 %) cache des divergences notables selon les branches

En 2009, seuls les investissements ne se détériorent pas



Source : Banque de France

Le secteur des biens intermédiaires est le plus touché



Tendances en 2009 dans les industries limousines : variation par rapport à 2008, en %

Source : Banque de France

d'activité. Quelques entreprises agroalimentaires mettent en place des programmes importants décidés en 2008, et compensent ainsi la baisse de l'investissement enregistrée dans les autres secteurs.

Biens intermédiaires : le secteur le plus touché

En dépit d'une évolution positive dans les tous derniers mois de 2009, les biens intermédiaires enregistrent une baisse de 14 % de leur chiffre d'affaires sur l'année. L'ensemble des activités du secteur pâtit de la réduction des débouchés, toutefois moins marquée à l'international.

Les effectifs de ce secteur important en termes d'emploi – il représente près de la moitié des emplois industriels limousins – diminuent de 8,5 %.

Biens d'équipement et industrie automobile : nette réduction des exportations

Avec une baisse de 13,8 %, les exportations dans les biens d'équipement et l'automobile sont à l'image du très fort ralentissement qui touche ces secteurs.

Orientées principalement vers l'exportation, les industries limousines travaillant pour l'automobile évo-

luent indépendamment du marché intérieur. Après avoir subi précocement les effets de la crise, mais soutenues par la prime à la casse, elles reprennent leur activité dès la fin du premier semestre, avant de se stabiliser.

De façon similaire, si le secteur des biens d'équipement a ressenti assez tardivement les effets de la crise en raison de la longueur de son cycle de production, c'est aussi tardivement que sa production repart.

Industries agroalimentaires : une certaine résistance

Avec une baisse limitée de l'activité, l'agroalimentaire enregistre à nouveau les meilleures performances en 2009.

Une bonne tenue de la demande intérieure, la reprise des exportations, la baisse du prix des matières premières et la montée en puissance de nouvelles lignes de production y contribuent. Ces résultats permettent de maintenir l'emploi à un niveau relativement stable.

Biens de consommation : toutes les branches sont touchées

Imprimerie, équipement du foyer, habillement ... : toutes les industries

L'enquête de tendance menée au début de 2010 par la Banque de France porte sur les résultats de 2009 et les prévisions pour 2010 de 508 établissements ou entreprises établis en Limousin, dont 295 dans l'industrie.

de biens de consommation enregistrent une diminution de leur chiffre d'affaires.

La nette amélioration observée en fin d'année et la bonne tenue des ventes à l'exportation ne compensent pas la forte réduction de l'activité au premier semestre.

En 2010, une reprise fragile ?

En début d'année, avec des carnets de commandes toujours insuffisants et des capacités de production sous utilisées, les prévisions restent réservées. Ainsi, les chefs d'entreprise tablent sur une stabilisation des chiffres d'affaires et une légère croissance des exportations. Mais faute de réelles perspectives, la réduction de l'emploi industriel continuerait et les investisseurs resteraient prudents.

*Anne-Lise Duplessy,
Direction régionale de l'Insee,
d'après la note annuelle de
la Banque de France*

Commerce extérieur

Contraction des échanges, mais hausse de l'excédent commercial

En 2009, les échanges commerciaux du Limousin ont moins souffert de la crise qu'au plan national. La réduction des importations, beaucoup plus prononcée que celle des exportations, a permis un triplement de l'excédent commercial. La prépondérance de l'Union européenne se renforce, et l'Allemagne devient le premier pays fournisseur, mais aussi client de la région.

Après avoir atteint un niveau record en 2008, les échanges extérieurs du Limousin ont connu un recul sensible au cours de l'année 2009. Avec un montant global de 3 155 millions d'euros, les flux commerciaux se sont contractés de 8,3 %. Si les exportations ont plutôt mieux résisté (-4,4 % avec 1 670 millions d'euros), les importations subissent un repli très prononcé (-12,4 % à 1 480 millions d'euros). Néanmoins, du fait de la bonne tenue des ventes sur les marchés extérieurs, le solde régional (193 millions d'euros) se conforte et triple même sa valeur par rapport à 2008. Le taux de couverture (113 %), orienté à la hausse, demeure cependant très en deçà de son niveau du début des années 2000.

Si le Limousin résiste mieux que le niveau national aux difficultés conjoncturelles de l'année 2009, le volume de ses échanges extérieurs ne représente qu'une part infime de cet ensemble : 0,49 % des exportations et 0,37 % des importations françaises. Le commerce extérieur

limousin affiche ainsi un poids très inférieur à celui de son PIB (1 %) ou de sa population (1,2 %) du fait de caractéristiques structurelles dont il est difficile de s'affranchir.

En premier lieu, le tissu industriel de la région se compose essentiellement de petites structures pour lesquelles la prospection de marchés extérieurs est plus difficile à mettre en œuvre. D'autre part ses échanges sont majoritairement circonscrits à l'Union européenne, zone qui n'offre pas le même potentiel de développement que les pays émergents d'Asie ou d'Amérique latine. Par ailleurs, les dédouanements qui ne sont pas toujours effectués en Limousin conduisent à une sous-évaluation des exportations.

Les produits pharmaceutiques en tête des exportations

La structure sectorielle des échanges extérieurs limousins reproduit celle de son appareil productif dominé par les biens intermédiaires. Au palmarès des exportations, les

produits pharmaceutiques se hissent à la première place, avec des ventes en hausse de 34 % à destination de l'Allemagne, de l'Italie et du Royaume-Uni. Ce secteur supplante le matériel électrique, plus sensible aux cycles conjoncturels, qui accuse une chute de 30 % sur ses marchés habituels : Italie, Espagne, Pologne et Belgique. Les équipements pour automobiles et les produits de la culture et de l'élevage se maintiennent aux troisième et quatrième rangs. Leurs ventes globales se stabilisent grâce à la hausse des expéditions vers leur principal client (l'Allemagne pour le premier cité, l'Italie pour le second), qui compensent le recul avec leurs autres partenaires. Les ventes de pâte à papier, papier et carton confortent leur cinquième place. Le secteur de la viande et produits à base de viande limite son recul et occupe le sixième rang. Les composants et cartes électroniques, en progression, figurent à la septième place. Ils devancent les ventes de matériaux de construction et produits minéraux.

L'Allemagne premier client et fournisseur du Limousin

Pays	Montant des exportations en millions d'euros	Part en %	Évolution de 2008 à 2009 en %
Allemagne	357,7	21,4	+18,4
Italie	317,4	19,0	-5,8
Espagne	168,3	10,1	-19,1
Royaume-Uni	119,8	7,2	-21,1
Grèce	90,9	5,4	-4,3
Belgique	83,6	5,0	-20,3
Portugal	51,3	3,1	-22,7
Pologne	46,5	2,8	-22,8
Pays-Bas	40,2	2,4	-59,1
États-Unis	36,0	2,2	-19,8
Autres pays	362,3	21,6	-14,6
Ensemble	1 674,2	100,0	-4,4

Pays	Montant des importations en millions d'euros	Part en %	Évolution de 2008 à 2009 en %
Allemagne	560,8	37,8	-13,2
États-Unis	150,8	10,2	+7,3
Espagne	112,7	7,6	-15,5
Italie	79,6	5,4	-26,8
Chine	68,2	4,6	+13,5
Chili	60,2	4,1	-38,7
Pays-Bas	55,3	3,7	-7,3
Belgique	55,2	3,7	-12,3
Hongrie	46,5	3,1	+70,2
Royaume-Uni	44,6	3,0	+5,8
Autres pays	248,1	16,7	-20,5
Ensemble	1 481,8	100,0	-12,4

Échanges du Limousin avec les pays clients et fournisseurs - données provisoires en 2009

Source : Direction régionale des douanes et droits indirects de Poitiers

Les importations affectées par le recul de l'activité

Concernant les importations, presque tous les postes sont en recul. Les produits de la construction automobile, en dépit d'une contraction de 10 %, arrivent toujours en tête et représentent 28 % des achats régionaux. Les approvisionnements de produits pharmaceutiques et de composants et cartes électroniques se maintiennent et figurent en deuxième et troisième positions. Les métaux non ferreux reculent à la quatrième place. Leurs livraisons chutent de plus de 40 %, un effondrement plus technique que conjoncturel, car lié en partie au fléchissement du prix du cuivre

en provenance du Chili. Ils sont talonnés par les commandes de pâte à papier, papier et carton. Au sixième rang, les achats d'articles d'habillement diminuent légèrement. La Chine renforce sa position sur ce poste au détriment du Maroc et du Portugal. Viennent ensuite la viande et produits à base de viande, puis les machines et équipements d'usage général.

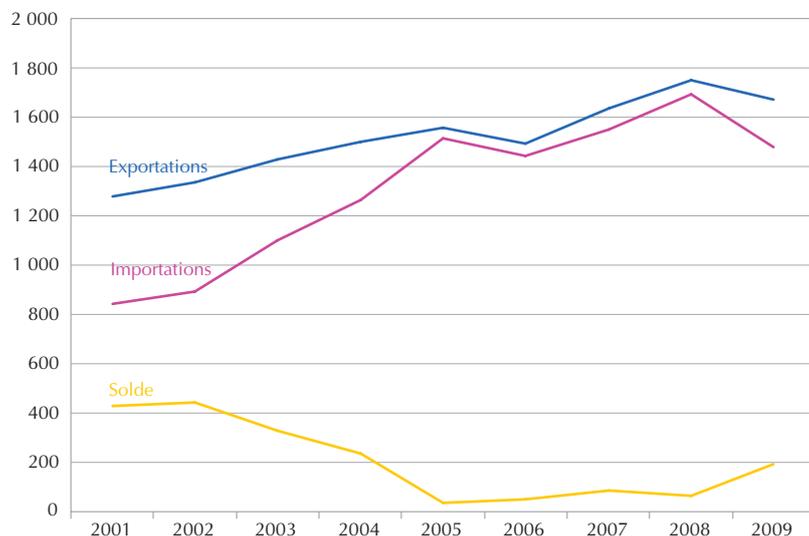
L'Allemagne principal partenaire

En 2009, l'Union européenne accroît encore son poids dans les flux commerciaux limousins. Elle draine près de 83 % des exportations et 73 % des importations, soit une

hausse respective de 0,7 et 0,4 point. La bonne tenue des exportations régionales doit beaucoup au bond des expéditions à destination de l'Allemagne (équipements automobiles, produits pharmaceutiques, ...). Elle devient le premier client, et détrône l'Italie, où le raffermissement des livraisons de produits de la culture et de l'élevage et de produits pharmaceutiques ne compense que partiellement le recul prononcé des ventes de matériel électrique. L'Espagne accuse un repli sensible, le Royaume-Uni et la Grèce une légère érosion. Les Etats-Unis, première destination extra-européenne, demeurent en dixième position avec des expéditions en retrait de 20 %.

Du côté des importations, l'Allemagne conforte sa place de premier fournisseur avec près de 38 % des achats régionaux. Avec à peine plus de 10 % de parts de marché, les Etats-Unis augmentent leurs expéditions de produits pharmaceutiques. Ils creusent l'écart avec l'Espagne, en troisième position, dont les livraisons de viande et produits à base de viande se réduisent fortement. Derrière l'Italie, la Chine gagne deux places et se hisse au cinquième rang grâce aux articles d'habillement. Elle devance le Chili qui voit chuter le montant de ses fournitures traditionnelles de produits non ferreux.

L'excédent commercial progresse malgré la contraction des échanges



Montants du commerce extérieur en Limousin hors énergie (en millions d'euros), données 2009 provisoires

Source : Direction régionale des douanes et droits indirects de Poitiers

Claude Mallemanche,
Direction régionale de l'Insee

Créations d'entreprises

Les auto-entrepreneurs dynamisent la création d'entreprise

La mise en place du régime d'auto-entrepreneur le 1^{er} janvier 2009 a fortement contribué à l'essor du nombre de créations d'entreprises. Le Limousin n'a pas échappé à ce phénomène avec une hausse globale de 80 % des créations d'entreprises par rapport à 2008.

Avec près de 5 000 entreprises nouvelles en 2009, les créations d'entreprises en Limousin s'accroissent très fortement en un an (+80 %), et plus rapidement qu'en France (+75 %). Toutefois, cette croissance sensible est due en grande partie aux 2 800 créations sous le régime d'auto-entrepreneur, créé par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008, et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Près des trois quarts des entreprises individuelles créées en Limousin l'ont été sous ce nouveau régime.

Cependant, dans les trois départements, la part des créations sous le nouveau régime dans l'ensemble des entreprises individuelles est plutôt inférieure à ce que l'on peut observer ailleurs, et notamment dans le nord et l'ouest de la France.

Davantage de créations dans les services et l'industrie

Les créations d'entreprises s'accélè-

rent dans tous les secteurs, hormis dans les activités immobilières, financières et les assurances, et parfois de façon importante. C'est dans les services aux ménages et dans l'information-communication qu'elles ont le plus progressé. Les activités de soutien aux entreprises et l'industrie font aussi partie des secteurs où ces créations ont plus que doublé en un an. Cependant, dans les seules industries manufacturières, elles sont en baisse de 11 % par rapport à 2008. De même, les créations dans les activités financières et immobilières et dans les assurances ont été moindres en 2009. Secteurs dans lesquels les entreprises individuelles sont rares, ces deux domaines d'activité ont été peu concernés par l'essor du régime d'auto-entreprise. Ce secteur ne représente par ailleurs que 4 % des créations, valeur comparable à celle de la France

Globalement, la hausse profite à tous les départements de la région dans des proportions proches de

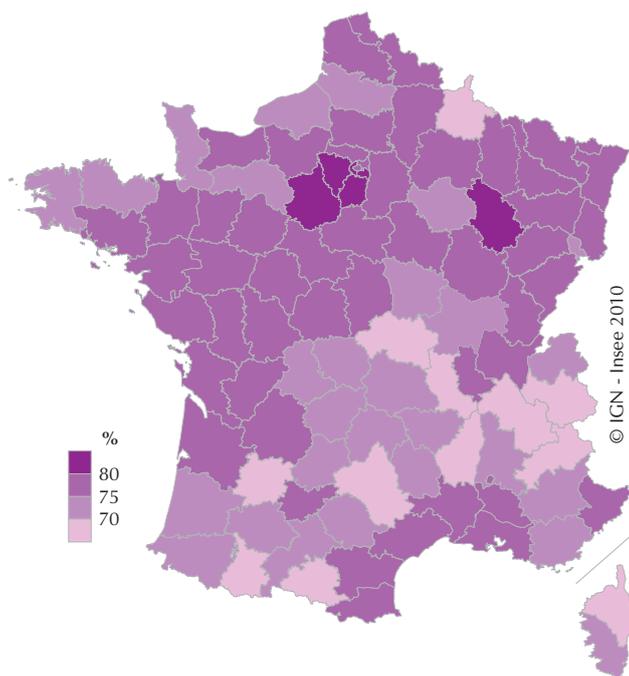
celles observées en 2008 : la Haute-Vienne enregistre 48 % des créations, la Creuse 17 %, et la Corrèze 35 %. La répartition des créations sous le statut d'auto-entrepreneur s'effectue dans ces mêmes proportions entre ces trois départements.

Hors auto-entrepreneurs, des créations en baisse

En dehors des auto-entrepreneurs, le nombre de créations est à la baisse en Limousin comme dans toutes les

Il n'est pas possible de dissocier la baisse liée à la crise économique de celle qui relève de l'effet lié au développement du statut d'auto-entrepreneurs : un certain nombre de créateurs ont choisi ce régime qu'ils considéraient comme étant plus avantageux, mais leur entreprise aurait tout de même vu le jour si ce régime n'avait pas existé. Pour d'autres, c'est l'existence même de ce statut qui a motivé la création.

Le Nord et l'Ouest davantage séduits par l'auto-entreprise



Part des auto-entrepreneurs dans les créateurs d'entreprises individuelles

Source : Insee - Sirene

régions de métropole. Le Limousin est conforme à la tendance nationale avec 21 % de créations de moins qu'en 2008.

Seule l'industrie a connu une croissance remarquable des créations. Près de 250 entreprises de ce secteur, hors auto-entrepreneurs, ont vu le jour en 2009, soit 40 % de plus qu'en 2008. Cependant, plus de la moitié de ces créations se situe dans le secteur de la production et distribution d'énergie, sans doute en lien avec le développement des petits producteurs d'énergies renouvelables.

L'auto-entreprise modifie le profil des créateurs

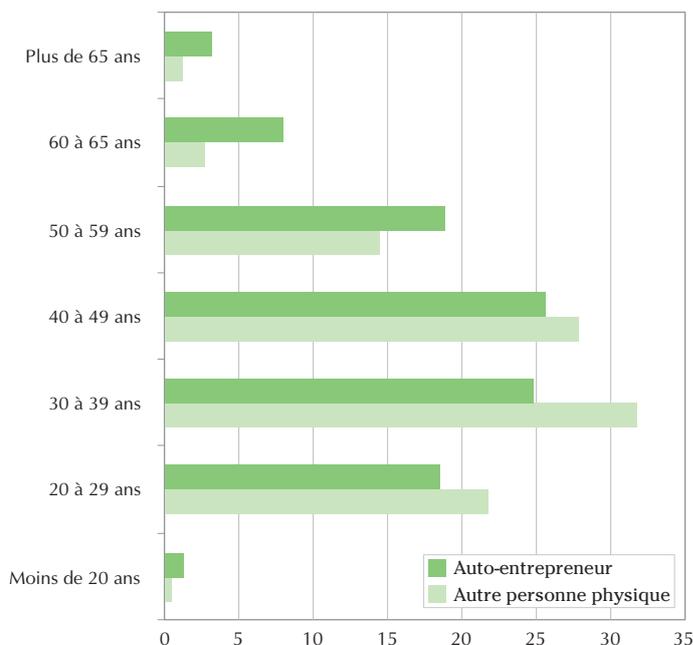
L'essor des créations d'entreprises sous le régime d'auto-entrepreneur augmente mécaniquement la part des entreprises individuelles. Ainsi, si l'augmentation globale des créations d'entreprises est de 81 % dans la région entre 2008 et 2009, elle est de 124 % pour les seules entreprises individuelles. Cette dernière hausse est cependant inférieure de

28 points à celle de l'ensemble de la France métropolitaine.

En Limousin, la mise en place de ce nouveau régime a également modifié le profil du créateur. Par rapport à l'année 2008, la répartition ces créateurs par sexe est identique (un tiers de femmes, deux tiers d'hommes). Mais les personnes ayant atteint ou dépassé la cinquantaine ont été plus nombreuses à créer leur entreprise en 2008 (27 % contre 21 % en 2008). La structure par âge des créateurs d'entreprises présente ainsi des différences notables selon le régime choisi : 30 % des auto-entrepreneurs ont atteint ou dépassé la cinquantaine contre 18 % de ceux qui ont opté pour un régime différent.

Plusieurs explications peuvent être avancées pour ce constat. Par exemple, les personnes proches du terme de leur vie active et éprouvant des difficultés à trouver un emploi salarié du fait de leur âge, ont pu trouver dans le nouveau statut l'opportunité de poursuivre une activité. D'autre part, certains retraités ont pu également recourir à ce moyen pour reprendre une activité

Les seniors privilégient l'auto-entreprise



Répartition des créateurs d'entreprises individuelles par âge selon le régime (auto-entrepreneurs ou autres personnes physiques), en %

Lecture : 25 % des créateurs d'entreprises individuelles créées sous le régime d'auto-entrepreneur ont entre 30 et 39 ans, contre 32 % pour les créateurs d'entreprises individuelles optant pour un autre régime.

Source : Insee

et compléter leurs revenus. Au-delà des opportunités offertes par le nouveau régime, la crise a sans doute été également un facteur contribuant à l'essor de l'auto-entreprise sans qu'il soit possible d'en évaluer l'importance.

Jean-Noël Thomas,
Direction régionale de l'Insee

Nouveau recul de l'emploi salarié limousin

En 2009, et pour la deuxième année consécutive, l'emploi salarié dans les secteurs marchands recule en Limousin. L'emploi dans le secteur industriel accentue ses pertes. Dans la construction, où la tendance à la hausse s'est inversée mi-2008, la baisse des effectifs est importante. Le commerce connaît ses premières pertes d'emploi. Seuls les services marchands maintiennent leurs effectifs grâce à la hausse de l'emploi intérimaire.

En 2009 l'emploi salarié régional diminue de 2,2 %, soit une perte de 3 470 emplois. Cette évolution est, en proportion, similaire à celle observée pour la France métropolitaine.

L'industrie particulièrement touchée par la crise

Avec 2 280 emplois perdus, l'industrie connaît dans la région la dégradation la plus forte. Ce sont surtout les industries d'équipement électriques et électroniques ainsi qu'un

large secteur comprenant notamment la métallurgie, les industries du cuir, du bois et du papier, de la pharmacie (« autres produits industriels ») qui sont touchés : ils perdent au total 2 000 emplois, soit 90 % des pertes d'emploi dans l'industrie, alors qu'ils ne représentent que deux tiers des effectifs industriels.

La fabrication de denrées alimentaires et de boissons est également touchée. Les pertes sont moindres dans le secteur du matériel de transport, tandis que celui des industries extractives, de l'énergie et de

l'eau maintient ses effectifs. Dans la construction, la contraction de l'emploi amorcée fin 2008 s'est fortement accrue en 2009, avec 650 emplois détruits.

L'intérim se redresse nettement au 2^e semestre

Le commerce, qui affichait jusqu'à présent une croissance modérée, perd 670 emplois (2,1 % de ses effectifs). Les services marchands (hors intérim) se replient de 0,2 %. Seul l'ensemble constitué par les ac-

Le repli de l'emploi industriel est particulièrement marqué en Haute-Vienne

	Corrèze			Creuse			Haute-Vienne			Limousin		
	Effectifs salariés au 31/12	Évolution des effectifs salariés en 2009		Effectifs salariés au 31/12	Évolution des effectifs salariés en 2009		Effectifs salariés au 31/12	Évolution des effectifs salariés en 2009		Effectifs salariés au 31/12	Évolution des effectifs salariés en 2009	
		Nombre	%									
Industrie	13 790	-570	-4,0	4 290	-210	-4,7	19 230	-1 500	-7,2	37 310	-2 280	-5,8
Construction	5 960	-140	-2,3	2 170	-90	-4,1	7 890	-420	-5,0	16 020	-650	-3,9
Commerce	10 220	-210	-2,0	4 090	-110	-2,7	16 350	-350	-2,1	30 660	-670	-2,1
Services marchands hors intérim	20 480	-240	-1,2	7 180	-70	-1,0	34 680	+190	+0,5	62 330	-130	-0,2
Intérim	1 950	+130	+7,1	600	+50	+9,8	2 530	+70	+3,0	5 090	+260	+5,4
Ensemble des secteurs principalement marchands	52 400	-1 030	-1,9	18 330	-430	-2,3	80 680	-2 010	-2,4	151 410	-3 470	-2,2

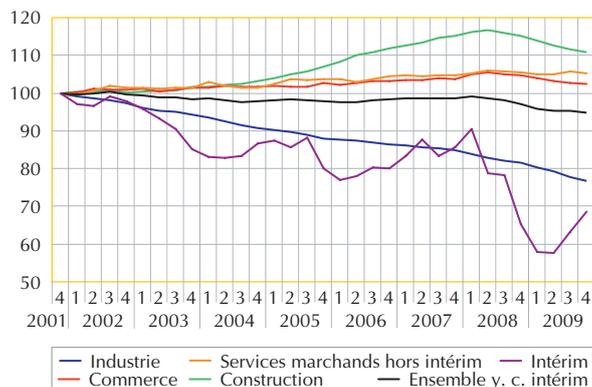
Emploi salarié par département et par secteur au 31 décembre 2009 - données corrigées des variations saisonnières

Champ : emploi salarié hors agriculture et hors secteurs principalement non marchands (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale)

En raison des arrondis, le total des éléments de lignes ou de colonnes n'est pas toujours strictement égal à la ligne ou colonne « Ensemble »

Source : Insee, estimations d'emploi

En 2009, l'emploi recule dans tous les secteurs



Emploi salarié en Limousin par trimestre, en indice (base 100 au 4^e trimestre 2001) - données corrigées des variations saisonnières

Champ : Ensemble de l'économie hors agriculture et hors secteurs principalement non marchands (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale)

Source : Insee, estimations d'emploi

activités récréatives et culturelles, les activités des associations, certains services à la personne et les emplois de la part des particuliers voit ses effectifs augmenter (+640 emplois). Les effectifs des « activités scientifiques et techniques » et « activités administratives et de soutien » (hors emplois par les agences d'intérim) se contractent de 1 % alors que ces activités étaient créatrices d'emplois en 2008. Il en est de même des secteurs de l'hébergement et de la restauration (-1,5 %).

La baisse se poursuit dans les activités immobilières et dans les transports et l'entreposage, mais le repli est cependant moins marqué qu'en 2008. Les pertes d'emplois sont également limitées dans l'information et la communication et dans les activités financières et d'assurances. Fait notable de l'année 2009, l'intérim voit ses effectifs croître de 5,4 % en Limousin alors qu'il baisse de 3,6 % en France métropolitaine. Avec une baisse brutale de 23,8 % en 2008, le volume du travail intérimaire dans l'économie limousine avait atteint son plus bas niveau depuis le début des années 2000. Si la baisse

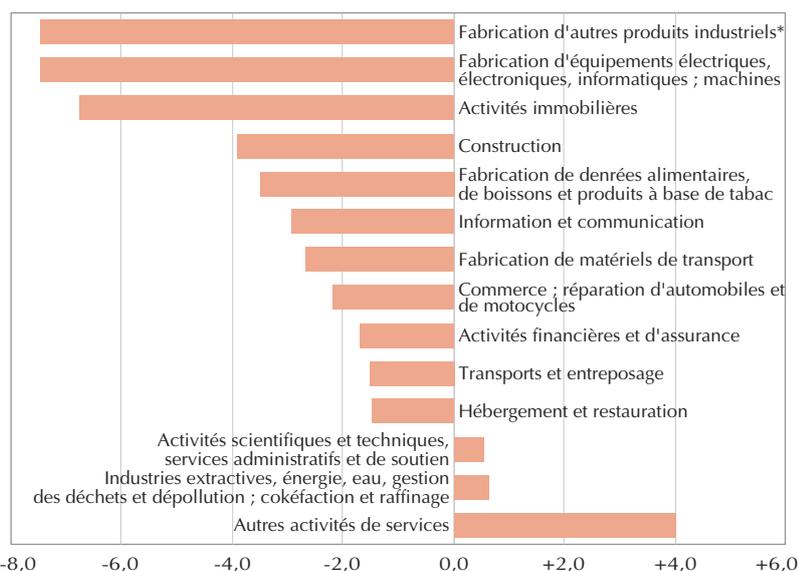
Les niveaux d'emploi présentés sont des estimations provisoires établies au 31 décembre de l'année considérée en nouvelle nomenclature NAF rév. 2 Les estimations d'emploi sont réalisées à partir des déclarations des employeurs aux URSSAF. Le champ couvert concerne l'ensemble de l'économie hors agriculture et hors secteurs principalement non marchands (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale). Les missions d'intérim sont comptées dans le secteur tertiaire (activités de services administratifs et de soutien), quel que soit le secteur économique dans lequel elles sont effectuées.

s'est poursuivie au cours du premier trimestre 2009, les effectifs intérimaires se sont cependant fortement redressés ensuite, compensant ainsi très largement les pertes observées sur les premiers mois de l'année. L'intérim ne retrouve cependant pas son niveau d'avant la crise.

La Corrèze moins impactée

Après avoir mieux résisté que ses voisins en 2008, c'est le département de la Haute-Vienne qui est le plus touché par la crise en 2009 avec une baisse de 2,4 % de ses emplois, soit plus de 2 000 postes. Dans ce département, l'importance des secteurs de l'industrie et de la construction, plus impactés par la crise, expliquent en grande partie ce résultat : le secteur industriel perd 7,2 % de ses emplois et la construction 5 %. La tendance en Creuse est similaire à celle de la Haute-Vienne et prolonge la forte dégradation observée en 2008. Dans ce département, la baisse de l'emploi touche logiquement le secteur industriel, mais aussi le commerce et la construction. Les services connaissent des pertes modérées. La Corrèze est le département où l'emploi est le moins touché, que ce soit dans l'industrie, le commerce et, surtout, la construction. En revanche, l'emploi dans les services diminue nettement en 2009.

Jusqu'alors préservés, le commerce et la plupart des activités de services perdent des emplois en 2009



Evolution de l'emploi salarié par secteur en 2009 (en %)

Champ : emploi salarié hors agriculture et hors secteurs principalement non marchands (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale)

Secteurs de la Nomenclature agrégée (NA, 2008) en 17 postes

* Textile, habillement, cuir, bois, papier, chimie, pharmacie, caoutchouc, plastiques, métallurgie, autres industries manufacturières

Source : Insee, estimations d'emploi

Hélène Bernard,
Direction régionale de l'Insee

Marché du travail

Le chômage augmente encore

Les tensions déjà constatées sur le marché du travail depuis l'été 2008 se sont aggravées en 2009. Le nombre de demandeurs d'emploi a encore nettement augmenté en Limousin, en particulier au premier semestre, tandis que les offres d'emploi continuent de baisser. Les hommes, les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée sont plus touchés que la moyenne.

Conséquence des fortes destructions d'emploi enregistrées depuis le quatrième trimestre 2008, la demande d'emploi a nettement augmenté en 2009. Au 31 décembre 2009, 38 647 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et tenus de faire une recherche active d'emploi cherchaient un travail, soit 16 % de plus qu'un an plus tôt (catégories A, B et C - données corrigées des variations saisonnières). Parmi eux, plus de 24 300 n'avaient pas travaillé durant le mois écoulé.

Les hommes et les seniors plus touchés que la moyenne

La crise économique ayant touché principalement des secteurs où l'emploi est plutôt masculin (construction, industrie) le nombre de demandeurs d'emploi a donc augmenté plus vite chez les hommes que chez les femmes en 2009. Parallèlement, alors qu'en 2008 la demande d'emploi avait progressé plus rapidement

chez les jeunes, c'est chez les seniors que la hausse a été la plus marquée durant cette dernière année : entre fin décembre 2008 et fin 2009, le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus qui n'avaient pas travaillé durant le mois de décembre, ne serait-ce que quelques heures, a progressé d'un quart. Enfin, durant cette période de crise, les personnes qui étaient au chômage depuis le plus longtemps sont aussi celles qui ont eu le moins de chance de retrou-

ver un emploi. Ainsi, en 2009, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a progressé beaucoup plus fortement que la moyenne. Fin 2009, 36 % des demandeurs d'emploi recherchaient un travail depuis plus d'un an.

À nouveau plus d'inscriptions et moins de sorties

Conséquence de la crise économique, les inscriptions suite à fin de contrat – qui représentent près du quart des inscriptions annuelles – augmentent fortement en 2009. Il en est de même pour les inscriptions suite à un licenciement économique, même si celles-ci sont numériquement plus faibles. Après avoir nettement progressé en 2008 suite à la contraction de l'emploi intérimaire, les inscriptions suite à une fin de mission d'intérim diminuent en 2009. Ceci va de pair avec le fait que l'emploi intérimaire ne diminue plus voire remonte en 2009. Au total, le nombre d'inscriptions

Demandeurs d'emploi de longue durée : 26 % de plus en un an

	Évolution sur un an, en % (*)
Ensemble	16,1
Ensemble (catégorie A)	16,8
Hommes	20,9
Femmes	12,2
Jeunes (moins de 25 ans)	19,2
Seniors (50 ans et plus)	20,2
Demandeurs d'emploi depuis plus d'un an	26,3

Demandeurs d'emploi en Limousin, de catégorie A, B et C - Données corrigées des variations saisonnières
(*) Entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009

Source : Pôle emploi, DARES

sur les listes de Pôle emploi augmente de 5 % en 2009.

Une offre d'emploi en baisse

Si les demandes d'emploi ont encore augmenté en 2009, les offres ont continué à diminuer (-10 % par rapport à 2008), en particulier au premier semestre. Signe des difficultés et de l'attentisme des entreprises, ce sont surtout les offres d'emploi les plus stables qui se sont tarées (-20 % pour les CDI ou CDD de plus de 6 mois). La contraction du nombre d'offres d'emploi a été la plus forte en Haute-Vienne (-27 %), département limousin dont le tissu productif a été le plus atteint par la crise.

Le chômage continue sa progression en 2009

Conséquence d'une demande d'emploi en hausse et d'une offre en baisse, le chômage a continué de progresser en 2009. Au dernier trimestre, le taux de chômage limousin s'élevait à 8,1 % soit 1,6 point de plus qu'un an plus tôt, une variation d'ampleur inédite jusqu'alors. Le Li-

Nette baisse des offres d'emploi de longue durée, en particulier en Haute-Vienne

	Offres d'emploi enregistrées en 2009 (en milliers)			Évolution 2008-2009 (%)		
	Emplois durables (*)	Emplois temporaires et occasionnels (**)	Ensemble	Emplois durables (*)	Emplois temporaires et occasionnels (**)	Ensemble
Corrèze	4,1	8,3	12,3	-11,6	+0,5	-3,9
Creuse	1,4	2,4	3,8	-12,5	-10,3	-11,1
Haute-Vienne	5,2	9,9	15,0	-27,1	-3,7	-13,2
Limousin	10,6	20,5	31,1	-20,0	-2,9	-9,5
France	1 233,1	1 648,8	2 881,9	-20,5	-16,0	-18,0

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

(*) CDI et CDD de plus de 6 mois (offres de type A)

(**) CDD de 6 mois ou moins (offres de type B et C)

Source : Pôle emploi, DARES

mousin conserve cependant le taux de chômage le plus bas de France, avec la Bretagne et l'Île-de-France.

Au sein de la région, les disparités sont marquées. Fin 2009, la Haute-Vienne a le taux de chômage le plus élevé de la région (8,8 %) et connaît la hausse la plus marquée depuis fin 2008 (+1,9 point). Avec un poids de l'industrie plus important qu'ailleurs, les bassins de Limoges et de Rochechouart sont les plus touchés. L'augmentation est plus modérée en Creuse et en Corrèze (+1,2 point). Ce dernier département figure parmi les cinq départements les moins touchés par le chômage. Le bassin d'emploi de Tulle est à la fois celui où le taux de chômage est le plus faible fin 2009 et celui où il a le moins augmenté dans l'année.

Depuis février 2009, conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi, les statistiques sur les demandeurs d'emploi diffusées par la Dares et Pôle emploi sont diffusées selon de nouveaux regroupements (A, B, C, D et E) et non plus selon les seules catégories (1 à 8) des fichiers de Pôle Emploi.

Dans cet article, seuls sont considérés les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (cat. A à C).

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi;

- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois écoulé);

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures).

Licenciements économiques : 21 % d'inscriptions en plus en un an

Motif d'inscription	Inscriptions (en milliers)	En %	Évolution de 2008 à 2009 (%)
Fin de convention de conversion	0,5	1,0	+100,4
Licenciement économique	2,0	3,5	+20,6
Autres cas	18,0	32,7	+13,4
Première entrée	4,3	7,9	+12,3
Reprise d'activité	5,8	10,5	+9,4
Fin de contrat	13,2	23,9	+4,8
Licenciement autre que pour motif économique	5,1	9,3	-4,9
Démission	2,6	4,7	-16,7
Fin de mission d'intérim	3,6	6,6	-18,8
Ensemble	55,2	100,0	+5,1

Demandes d'emploi enregistrées à Pôle emploi en Limousin, en 2009, par motif d'inscription

Source : Pôle emploi, DARES

*Dominique Gouguet,
Direction régionale des Entreprises, de
la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et
de l'Emploi*

Politiques de l'emploi

Trois fois plus de Contrats Initiative Emploi en 2009

Dans un contexte économique difficile, l'année 2009 se caractérise par le maintien d'un volume important de contrats aidés, en lien avec la mise en place du plan de relance, et par la poursuite des efforts d'accompagnement des jeunes en difficulté.

En 2009, plus de 12 000 personnes ont bénéficié des divers dispositifs de la politique de l'emploi gérés par l'État contre près de 10 600 l'année précédente. Malgré une conjoncture dégradée, les contrats en alternance se maintiennent et le volume des emplois aidés progresse tant dans le secteur marchand que dans le secteur non marchand. Parallèlement, les efforts menés pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté se poursuivent.

Stabilité des contrats en alternance et forte hausse des emplois aidés

Mesures et dispositifs	2007	2008	2009	Évolution 2008-2009 (%)
Formation en alternance	3 863	3 694	3 613	-2
Contrat d'apprentissage secteur privé et public	2 573	2 529	2 639	+4
Contrat de professionnalisation	1 290	1 165	974	-16
Emplois aidés du secteur marchand	1 607	662	1 243	+88
Contrat Jeune en Entreprise	920	-	-	-
Contrat Initiative Emploi	355	348	1 012	+191
Contrat d'insertion / Revenu Minimum d'Activité	155	212	159	-25
Contrat d'insertion / Revenu Minimum d'Activité - RMI	177	102	72	-29
Emplois aidés du secteur non marchand	4 686	3 870	4 793	+24
Nouveaux Services Emplois Jeunes	42	22	-	-
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	2 804	2 002	3 293	+64
Contrat d'Avenir	1 840	1 846	1 500	-19
Accompagnement des jeunes en difficulté	2 789	2 379	2 547	+7
Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale	2 789	2 379	2 547	+7
Ensemble des entrées annuelles	12 945	10 605	12 196	+15

Flux annuels d'entrées en mesures et en formation au titre de la politique de l'emploi en Limousin, en nombre

Source : DIRECCTE Limousin

L'alternance reste stable

Après une période de progression continue entre 2003 et 2006, l'apprentissage se stabilise autour de 2 600 nouveaux contrats annuels, et concerne environ 3 800 jeunes en emploi fin 2009. La structure des contrats conclus selon les secteurs d'activité connaît une évolu-

tion qui reflète l'impact de la crise économique. Ainsi, le secteur de la construction voit sa part baisser avec 22 % des contrats en 2009 contre 27 % en 2008. A l'inverse, les services ont vu leur part augmenter (29 % des embauches contre 24 % en 2008). La part des contrats signés dans le secteur des commerces

reste stable.

Dans le même temps, le contrat de professionnalisation marque le pas avec une baisse de 16 % des engagements conclus par rapport à 2008. Parmi les utilisateurs de ce contrat, on relève une mobilisation croissante des petites entreprises au détriment des plus grandes. Les

établissements de moins de 10 salariés totalisent ainsi 47 % de ces embauches contre 36 % l'année précédente. Les établissements de plus de 100 salariés, qui représentaient 30 % des embauches en 2008, n'en totalisent plus que 21 % en 2009.

L'emploi aidé progresse dans le secteur marchand et non marchand

Soutenus par les dispositions du plan jeunes, les emplois aidés du secteur marchand ont presque doublé entre 2008 et 2009. Ils sont tirés par la progression des Contrats Initiative Emploi (CIE) qui ont presque triplé sur cette période.

Le secteur non marchand a également accru son effort de recrutement avec une progression de 24 % du nombre de contrats souscrits. Le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), qui accompagne les personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès au marché du travail, progresse de 65 %.

Avec 1 500 embauches en 2009, le Contrat d'avenir, qui vise à favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux grâce à des actions d'accompagnement et de formation, connaît cependant une baisse de 19 % par rapport à 2008. Les trois quarts de ces contrats ont été conclus par des associations ou par des établissements publics d'enseignement.

L'effort vers les jeunes les plus en difficulté se poursuit

Les actions de soutien pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes se sont poursuivies notamment via les Contrats d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS). Ces contrats ouvrent droit à un accompagnement vers l'emploi durable pour les jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification ou ayant suivi des études jusqu'à un niveau Bac+2 non validé, rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. En 2009, 2 500 jeunes sont entrés

dans ce dispositif et plus de quatre sur dix ont fait l'objet d'un accompagnement renforcé pour construire leur parcours d'insertion jusqu'à l'emploi. Parmi les nouveaux bénéficiaires, 49 % étaient des jeunes filles et 71 % avaient un niveau de formation inférieur ou égal au CAP ou au BEP.

Au cours de l'année 2009, 6 936 « entrées en situation » ont été comptabilisées par les missions locales dont 64 % relatives à des entrées en emploi (CDD, CDI, contrats aidés), 17 % à des entrées en formation (stages AFPA, stages financés par le Conseil régional, autres stages), 9 % à des opérations d'immersion en entreprise (Évaluation en milieu de travail, Période en milieu professionnel), et 6 % à des entrées en contrats en alternance.

Plus de la moitié des bénéficiaires des CAE et des CAV sont demandeurs d'emploi depuis plus d'un an

Mesures	Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CAE)	Contrat d'Avenir (CAV)	Contrat Initiative Emploi (CIE)
Effectifs	3 443	1 882	966
dont (en %)			
Femmes	69	60	45
Jeunes de moins de 26 ans	36	7	57
Seniors (50 ans et plus)	17	24	20
Demandeurs d'emploi depuis plus d'un an	55	66	30
Travailleurs handicapés	12	17	3

Bénéficiaires des contrats aidés en 2009 en Limousin

Source : DIRECCTE Limousin

*Rémy Puybaraud
Direction Régionale des Entreprises,
de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et
de l'Emploi*

Bâtiment, travaux publics

Une année difficile pour le BTP

Le secteur du bâtiment a connu une année 2009 particulièrement difficile en Limousin comme ailleurs. La construction neuve accuse une forte baisse d'activité qui prolonge la tendance déjà observée l'année précédente. Soutenus par les mesures liées au Plan de relance de l'économie et au Grenelle de l'Environnement, les secteurs de l'entretien-rénovation et des travaux publics connaissent un repli moins marqué.

Avec 3 108 nouveaux logements construits et 330 360 m² de bâtiments non résidentiels mis en chantier en 2009, la baisse de l'activité est particulièrement marquée dans le domaine de la construction neuve en Limousin. Le secteur entretien-rénovation accuse de son côté un repli plus modéré. Les mesures liées au plan de relance ont limité les effets de la crise notamment pour les travaux publics, mais l'année 2010 s'annonce encore très incertaine pour le BTP.

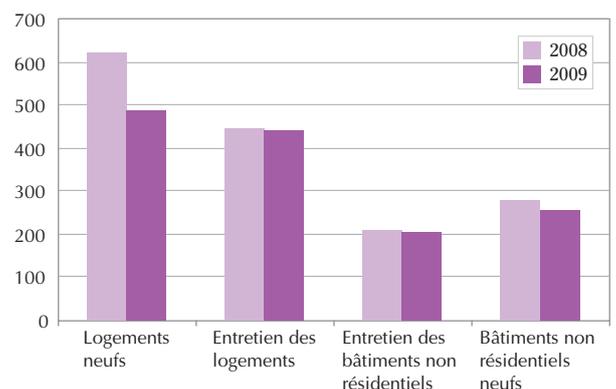
Logements neufs : recul des mises en chantier

Le repli de l'activité amorcé en 2008 dans la construction neuve de logements s'est confirmé tout au long de l'année 2009 en Limousin. Affecté par une promotion immobilière en panne, le nombre de logements mis en chantier accuse

une baisse de 30 % par rapport à l'année précédente. Le recul est plus marqué en Haute-Vienne (-34 %), qu'en Creuse ou en Corrèze (-28 et -23 %). Le segment des logements collectifs est le plus touché, avec seulement 317 unités mises en chantier, soit 67 % de moins qu'en 2008. Signal avancé des futures mises en chantier, le nombre de permis de construire accordés pour de nouveaux logements chute fortement en 2009 (-31 %). La Haute-Vienne et la Creuse sont les plus affectées (-40 et -34 %), tandis que le recul du nombre d'autorisations est plus modéré en Corrèze (-14 %). Les locaux non résidentiels connaissent une évolution simi-

laire avec un recul des surfaces commencées de 181 000 m², soit 35 % de moins qu'en 2008. La hausse des mises en chantiers de locaux à usage d'entrepôt (+83 %), principalement en Creuse et en Haute-Vienne, ne suffit pas à compenser l'effondrement enregistré pour les locaux industriels et d'exploitation agricole.

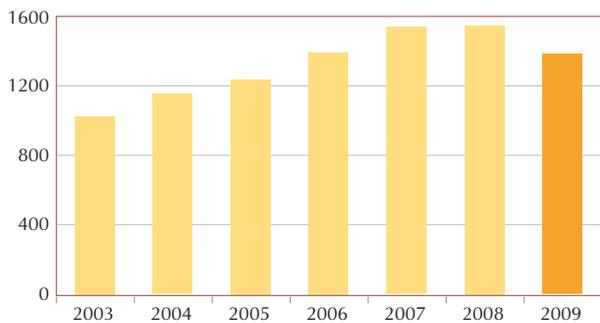
Activité d'entretien-rénovation : un repli plus modéré que pour la construction neuve



Chiffre d'affaires dans le bâtiment, par activité, en millions d'euros courants HT

Source : Cellule économique régionale du BTP du Limousin

Bâtiment : le chiffre d'affaires chute de 10 %



Chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment, en millions d'euros courants (HT)

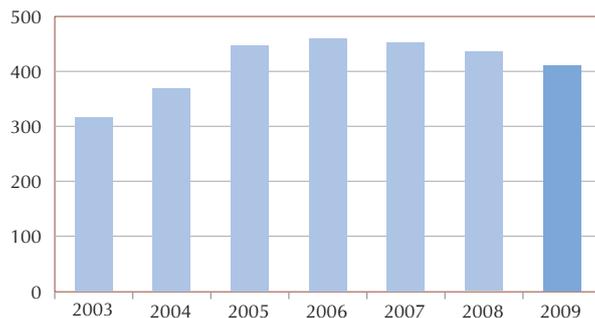
Source : Cellule économique régionale du BTP du Limousin

Les perspectives pour 2010 sont meilleures pour la Corrèze que pour les deux autres départements. En effet, la Corrèze tire vers le haut les projets de construction avec une progression des autorisations de 57 % par rapport à l'année précédente, contre un repli de 53 % en Haute-Vienne. L'évolution est quasi nulle pour la Creuse (+1 %).

L'activité d'entretien-rénovation résiste

L'activité du secteur entretien-rénovation accuse un repli moyen de 1 % sur l'année en Limousin. Cette activité a été soutenue tout au long de l'année par les mesures liées au Grenelle de l'Environnement : travaux destinés à réduire les gaz à effet de serre et à diminuer les consommations d'énergie, subvention pour équipement de production d'énergie renouvelable, maintien de la TVA à 5,5 %, crédits d'impôts, ... L'activité exercée dans le secteur des

L'activité dans les travaux publics poursuit son repli



Chiffre d'affaires des entreprises de travaux publics, en millions d'euros courants HT

Source : Cellule économique régionale du BTP du Limousin, enquête FRTP Limousin

bâtiments non résidentiels est plus affectée avec une réduction moyenne du chiffre d'affaire de 2 % entre 2008 et 2009 contre -0,8 % pour l'entretien-rénovation des logements.

Le Plan de relance soutient les travaux publics

Après un début d'année 2009 difficile, l'activité des travaux publics, et plus particulièrement celle des travaux de réseaux divers, s'est redressée au cours du second semestre. Ce redressement est principalement lié à la signature de conventions entre l'État et les collectivités territoriales soutenues par le versement anticipé du Fond de Compensation pour la TVA et par les chantiers liés au Plan de relance de l'économie. Malgré tout, sur l'ensemble de l'année 2009, le chiffre d'affaires des travaux publics baisse de 5,2 % par rapport à 2008.

Le niveau des offres d'emploi reste bas dans le BTP

L'activité dégradée observée en 2009 se ressent sur l'emploi. Ainsi, même si une amélioration s'est fait sentir au cours du second trimestre, les demandes d'emploi dans le secteur du BTP ont continué de progresser alors que les offres, après une chute sévère fin 2008, sont restées à un niveau bas quelle que soit la durée des contrats proposés. La demande de main-d'œuvre intérimaire est cependant répartie à la hausse au cours des deuxième et troisième trimestres 2009, principalement en Haute-Vienne et dans le secteur du gros œuvre et

des travaux publics. La situation n'évolue guère dans les deux autres départements par rapport à l'année précédente.

Une reprise qui tarde à venir

La situation reste incertaine pour l'activité entretien-rénovation en 2010. Même si des aides spécifiques existent – aides dont certaines ont commencé à baisser (pompes à chaleur, parois vitrées, ...) – le contexte économique difficile pourrait retarder l'engagement des propriétaires dans une démarche de développement durable. Les chantiers lancés en 2009 avec le soutien de l'État devraient permettre d'assurer une activité raisonnable dans le secteur des travaux publics en 2010. Toutefois, les entrepreneurs restent inquiets en raison des incertitudes liées à la situation des finances publiques et à la baisse des prix observée au cours de l'année dernière. Parallèlement, le marché privé reste atone et manque de visibilité pour la période à venir.

*Jean-Marc Dartois,
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement*

Construction neuve

Un niveau de mises en chantier exceptionnellement bas

Après la rupture de croissance constatée en 2008, la baisse du nombre de logements mis en chantier s'est prolongée en 2009. Au plan national, on compte 333 250 mises en chantier en 2009, ce qui représente une baisse de 16 % sur un an et un volume comparable à celui observé dans les années 2003-2004. Ce niveau reste cependant compatible avec les dernières estimations de la demande potentielle sur la décennie 2011-2020, qui se situe entre 320 000 et 370 000 logements par an.

Si le nombre de logements mis en chantier baisse dans la quasi-totalité des régions françaises, le Limousin connaît la contraction la plus forte après l'Auvergne. Avec 3 100 mises en chantiers en 2009, le nombre de logements commencés dans la région diminue ainsi de 30 % en moyenne annuelle (contre 16 % en France) et il faut remonter aux années 2000 pour trouver un volume de construction équivalent. Au-delà de l'impact de la crise, le décalage de 14 points avec la moyenne nationale s'explique en partie par l'importance du nombre de logements mis sur le marché régional entre 2000 et 2007, qui a induit une certaine saturation du marché.

Les logements collectifs particulièrement touchés

La construction de logements en résidence, en particulier pour les personnes âgées, est plutôt dynamique.

Leur nombre a augmenté de 11 % en un an. Mais avec 166 logements seulement, les besoins liés à ce secteur ne sont pas de nature à compenser la baisse importante observée sur les logements ordinaires collectifs. Près de 320 appartements ont été mis en chantier en 2009. C'est sans conteste le type de logements

qui connaît la désaffection la plus importante : leur nombre baisse de 67 % par rapport à 2008, et de 80 % par rapport à 2007, au plus haut du cycle.

Les deux acteurs habituels de la construction d'appartements, investisseurs privés et bailleurs sociaux, sont en retrait sur le marché. La

Un recul plus marqué qu'en France, en particulier pour les logements collectifs

Type de logement	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Nombre					
Ensemble	1 108	453	1 547	3 108	333 247
Ordinaire individuel	975	445	1 205	2 625	177 566
Ordinaire collectif	39	8	270	317	137 390
Logements en résidence*	94	0	72	166	18 291
Evolution 2008-2009 en %					
Ensemble	-23	-28	-34	-30	-16
Ordinaire individuel	-17	-19	-24	-21	-16
Ordinaire collectif	-78	-89	-62	-67	-19
Logements en résidence*	+6	=	+18	+11	-1

Logements mis en chantier en 2009

* Les logements en résidence sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits par un promoteur pour une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques : résidences pour personnes âgées, résidences pour étudiants, résidences de tourisme, résidences hôtelières à vocation sociale, résidences sociales ou résidences pour personnes handicapées

Source : DREAL Limousin - SIT@DEL 2

contribution des premiers s'est réduite de plus de la moitié. Le nombre d'appartements mis en chantier par les seconds a diminué de 79 % en un an, probablement en anticipation de la construction de 200 appartements achetés en l'état futur d'achèvement aux promoteurs immobiliers, dans le cadre des mesures du Plan de relance de l'économie.

Les logements individuels sont eux aussi en recul. Avec 2 625 maisons mises en chantier en 2009 la baisse atteint 21 % en un an et 37 % par rapport à 2007. La majorité des maisons commencées (87 %) a été autorisée dans le cadre d'un permis de construire « isolé ». Les autres ont fait l'objet de permis dits « groupés », qui constituent le cœur des projets développés sous forme de lotissements. Parmi ceux-ci, 125 maisons ont été financées par les bailleurs sociaux pour répondre aux attentes des locataires en matière d'habitat individuel. Ce volume est équivalent à celui de l'année passée. Comme pour les logements collectifs, le plan de relance sera prolongé en 2010 par l'achat d'environ 100 maisons supplémentaires aux promoteurs immobiliers par les bailleurs sociaux. Parallèlement, le doublement du prêt à taux zéro a contribué à limiter la diminution de l'accession sociale à la propriété. Le nombre de prêts à 0 % accordés pour financer une maison neuve en

Limousin est estimé entre 850 et 900, soit une baisse de l'ordre de 13 % par rapport à 2008.

La Corrèze et la Creuse résistent mieux que la Haute-Vienne

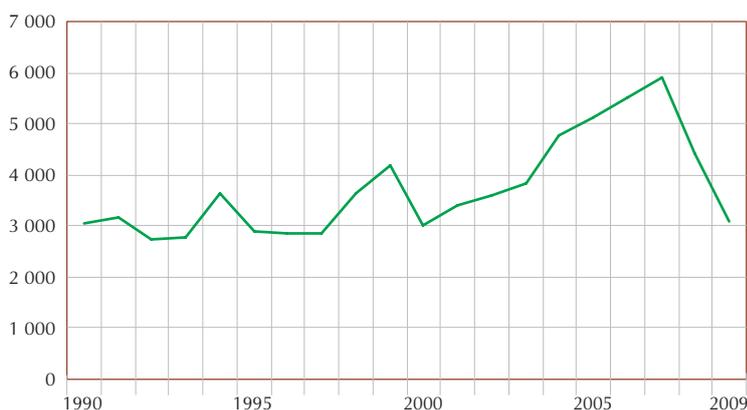
La baisse du nombre de mises en chantiers touche les trois départements de la région mais cette baisse est plus marquée en Haute-Vienne (-34 %) que dans les deux autres départements. La diminution s'établit à 28 % en Creuse et à 23 % en Corrèze. Du fait de l'effondrement de la construction de logements collectifs, ce sont les espaces les plus urbanisés qui affichent la décroissance la plus marquée (-41 %). Dans ces espaces, le nombre des mises en chantier diminue de 12 % pour les maisons et de 67 % pour les appartements. De manière incidente, la superficie moyenne des terrains associés à la construction d'une maison diminue de 2 % pour une moyenne de 1 700 m². Avec un peu plus de 2 000 logements commencés en 2009, les communes rurales concentrent les deux tiers de la construction annuelle. Sur ces espaces, les mises en chantier baissent de 26 % en un an. La recherche d'un cadre de vie agréable ou d'un foncier abondant et accessible explique en partie les différences d'évolution observées entre les espaces urbanisés et ruraux.

La mise en place de la réforme du Code de l'urbanisme au 1^{er} octobre 2007 a perturbé le recueil des données et a modifié la nature des informations. La plupart des difficultés sont aujourd'hui surmontées et de nouvelles modalités de diffusion de l'information au niveau géographique le plus fin ont été mises en place.

Une année 2010 incertaine

Les perspectives restent sombres pour 2010. Le nombre de logements autorisés en 2009, indicateur avancé des mises en chantier à venir, est inférieur de près d'un tiers par rapport à 2008. Seule note d'optimisme, à condition qu'elle se vérifie dans les mois qui viennent, la tendance au quatrième trimestre 2009 redevient positive en glissement annuel.

Le volume de logements commencés revient au niveau des années 1990



Nombre de logements commencés en Limousin, par an

Source : DREAL Limousin - SIT@DEL 2

*André Pagès,
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement*

Un marché devenu atone

Malgré un faible niveau de ventes aux particuliers, le marché du neuf s'assainit. Le stock d'invendus décroît grâce aux abandons de projets et aux mesures nationales de politique économique. En conséquence les prix ne baissent plus, en particulier sur l'agglomération de Limoges.

En 2009, et pour la troisième année consécutive, le marché immobilier des logements neufs s'est contracté en Limousin. Seuls 281 logements ont fait l'objet d'une intention ferme d'achat par des particuliers (« réservations »), un niveau particulièrement faible, comparable à celui des années 80. Le recul est nettement moins prononcé que l'année précédente (-3 % contre -66 % entre 2007 et 2008).

Tous les types de logement sont affectés, les maisons davantage que les appartements, à l'inverse des années antérieures. Le nombre de réservations des « deux pièces ou moins » diminue de près d'un quart, celui des « 4 pièces ou plus », de près de 20 %. En revanche, le nombre de réservations des « trois pièces » augmente sensiblement, et avec 44 % des ventes, ce segment devient le produit phare du marché. En Limousin, seule l'agglomération de Brive voit les ventes augmenter, alors que ces dernières baissent partout ailleurs.

À l'inverse de la tendance générale, le nombre de réservations à des fins d'investissement locatif augmente. Devenus rares en 2008, les investisseurs semblent reprendre confiance dans le potentiel du marché régio-

nal, d'autant que le nouveau dispositif fiscal d'investissement locatif (« loi Scellier ») est attractif.

L'offre s'ajuste

Si les prix diminuent dans l'agglomération de Brive (-11 % pour les trois pièces), ils demeurent stables en 2009 à Limoges, malgré la baisse de la demande.

La réduction concomitante du nombre de logements disponibles à la vente explique ce maintien des prix. D'une part, l'offre nouvelle de l'année s'ajuste aux conditions d'écoulement actuelles. En 2009, deux fois moins de nouveaux logements ont été introduits sur le marché qu'en 2008. La quasi totalité l'a été sur le seul marché de Limoges. D'autre part, des projets ont été abandonnés ou recyclés vers d'autres usages. En particulier, le Plan de relance de l'économie, adopté en début d'année, a favorisé le rachat par les bailleurs sociaux de logements initialement destinés à des particuliers. En Limousin, plus de 300 logements ont ainsi été acquis.

Au total, le nombre de logements disponibles à la vente en fin d'année diminue : 644 logements fin 2009, soit 24 % de moins qu'un an

plus tôt.

Pour autant, le rythme actuel des ventes est insuffisant pour absorber, parmi cette offre, le nombre croissant de logements physiquement disponibles. Parmi les logements offerts à la vente, la part de ceux qui sont entièrement terminés – et ne font donc plus partie de programmes encore « sur plans », susceptibles d'être annulés – est en nette augmentation : fin 2009, près de 130 logements neufs terminés étaient encore en attente d'un occupant, soit autant d'apport en moins dans la trésorerie des promoteurs immobiliers.

L'enquête sur la commercialisation des logements neufs porte sur les opérations de cinq logements neufs et plus, achetés par les particuliers auprès des promoteurs immobiliers, soit 6 % du nombre de logements autorisés. Les évolutions de prix retracent les variations de la valeur moyenne des biens vendus.

*André Pagès,
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement*

Aides à la pierre

Une dimension énergétique de plus en plus présente

HLM ou privé, le parc de logements limousin a bénéficié en 2009 d'un effort de renouvellement et d'amélioration. Les dépenses visant à réduire la consommation énergétique des logements se développent. Dans un contexte économique morose, l'accession aidée à la propriété marque le pas.

Le parc de HLM limousin s'est beaucoup renouvelé et diversifié en 2009. Ses performances énergétiques se sont améliorées.

La production de HLM en 2009 a été la plus forte de la décennie, avec 561 nouveaux logements. Plus de la moitié d'entre eux, initialement destinés à l'investissement privé, ont pu être achetés par des bailleurs dans le cadre des mesures du Plan de relance de l'économie. D'autre part, la déconstruction de 480 logements HLM a été financée, dont 322 dans le seul quartier de la Bastide à Limoges grâce à l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).

Enfin, pour améliorer leurs performances énergétiques, plus de 880 logements ont reçu le soutien de la Caisse de Dépôts et Consignations, qui a émis plus de 10 millions d'euros d'éco-prêts HLM.

Des efforts pour réduire la facture énergétique

Le parc privé a connu, lui aussi, un effort soutenu de réhabilitation et d'aménagement, qui contribue à réduire sa facture énergétique. Sous l'impulsion du Plan de relance de l'économie, les aides directes de l'Agence nationale de l'habitat

(ANAH) ont progressé de 30 % en un an pour atteindre près de 10 millions d'euros en 2009. En générant plus de 30 millions d'euros de travaux, cela a permis d'améliorer 1 630 logements privés. Parmi eux, 370 logements initialement insalubres ou très dégradés ont été réhabilités, soit quatre fois plus qu'en 2008. Pour 900 autres logements, les travaux visaient à faciliter la vie de leur occupant, handicapé ou très âgé. Enfin, pour près de 500 logements, les subventions avaient pour but de réduire la facture énergétique acquittée par un occupant modeste. L'éco-prêt à taux zéro, en aidant à financer plus de 20 millions d'euros de travaux en 2009, a contribué à diviser par deux, en moyenne, la consommation énergétique d'environ 1 100 logements limousins réhabilités.

Moins d'accession aidée à la propriété

Si le parc de logements s'est amélioré en 2009, le contexte économique et social morose, en revanche, n'a favorisé ni l'accession aidée à la propriété, ni l'investissement locatif. Malgré la détente des marchés de l'immobilier, l'accession à la propriété marque le pas : 2 529 prêts à

taux zéro ont été émis en 2009, niveau le plus bas depuis la révision de ce dispositif en 2005. Les mesures de défiscalisation en faveur de l'investissement locatif ont été le ressort essentiel de la faible activité de promotion immobilière en 2009.

Les aides au logement évoluent

Depuis plusieurs années, la nature des aides au logement évolue. Les aides de nature fiscale ou dites « de circuit » (emprunts à taux privilégiés) se substituent progressivement aux subventions, aides directes les plus visibles. Ainsi par exemple, en 2008 et 2009, les aides indirectes pour le financement de logements HLM ont été neuf fois plus importantes que les aides directes. En Limousin, les aides directes de l'ANAH et de l'ANRU ont été cependant importantes en 2009.*

* Logements HLM bénéficiant d'un Prêt locatif à usage social (PLUS), soit plus de quatre logements HLM sur cinq.

*Lionel Éclancher,
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement*

La croissance démographique se pérennise

Toujours plus de bébés et le plus souvent hors mariage : tels sont les enseignements démographiques pour l'année 2009 en Limousin. La Creuse est le département français qui connaît le plus de naissances hors mariage. Par ailleurs, les Pacs continuent leur progression. Ils représentent quatre nouvelles unions sur dix.

Au 1^{er} janvier 2009, la population limousine dépasse le seuil des 740 000 habitants pour la première fois depuis un demi-siècle, après l'avoir frôlé en 1975. En 10 ans, la région a gagné 30 000 habitants, soit la population qu'elle avait mis vingt-cinq ans à perdre. Fort d'avoir retrouvé une attractivité migratoire, le Limousin accuse cependant 1 800 décès de plus que de naissances en 2009. Les trois départements enregistrent ce phénomène. Il est toutefois plus marqué en Creuse où le déficit naturel atteint 900 individus. Le département de la Haute-Vienne se situe quasiment à l'équilibre, avec un écart de seulement 23 entre ses naissances et ses décès.

Moins de mères potentielles mais plus de bébés

En 2009, ce sont ainsi 7 218 bébés qui sont nés de mères domiciliées en Limousin, soit 35 de plus qu'en

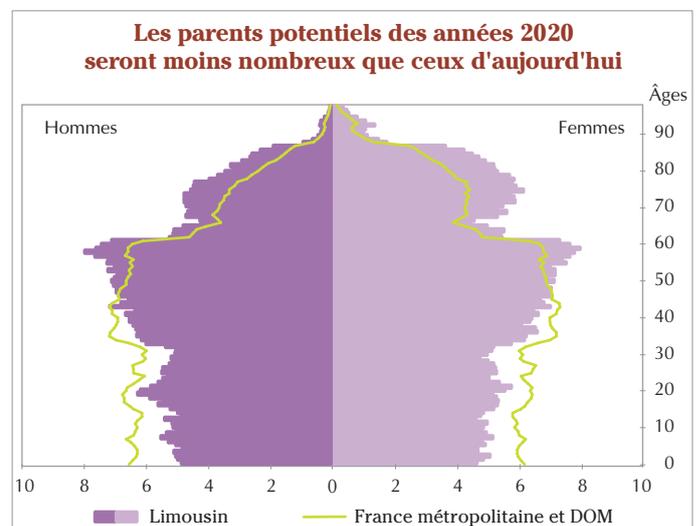
2008. La croissance du nombre annuel de naissances dans la région se confirme depuis trois ans. La raison est d'abord due à une hausse de la fécondité, c'est-à-dire à la propension à avoir des enfants quand on est en âge d'en avoir.

En Limousin, cent femmes qui adopteraient les comportements de fécondité des femmes en âge de procréer de 1990 donneraient naissance à 142 bébés. Si elles adoptaient ceux des femmes de 2007, elles donneraient naissance à 34 enfants de plus.

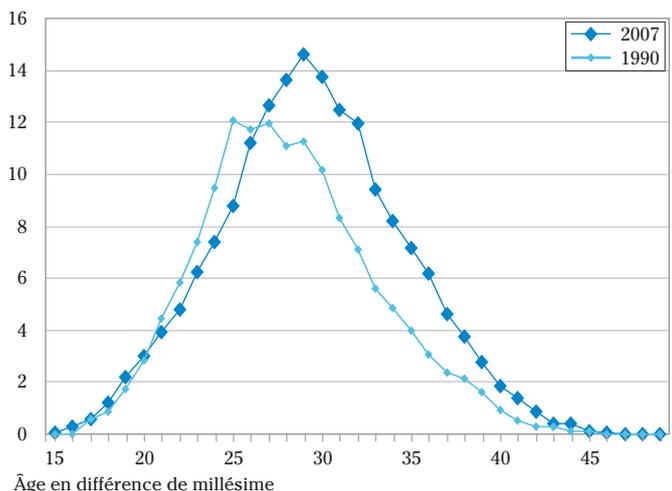
Bien que, dans le même temps, l'effectif des femmes en âge de procréer ait diminué de 10 000 sur un total de 150 000, ce sont

430 bébés supplémentaires qui sont nés en 2009 par rapport à 1990.

Pour autant, il ne faut pas occulter le fait que la tendance pourrait s'inverser dans les années à venir si les comportements en matière de fécondité restent les mêmes. En effet, en faisant vieillir de quinze ans la population actuellement présente et en conservant une fécondité identique



Des naissances plus tardives



Fécondité par âge en Limousin, en nombre de naissances pour 100 femmes

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil

à celle de 2007, à savoir 176 enfants pour 100 femmes, les femmes qui seront en âge de procréer auront 400 bébés de moins qu'aujourd'hui. Cela s'explique par les moindres effectifs des jeunes générations actuellement présentes. Cette approche ne prend certes pas en considération les mouvements migratoires ; mais il n'est pas certain que l'effet de ces derniers soit suffisant pour contredire cette tendance.

Des naissances hors mariage plus fréquentes en Creuse

Les naissances hors mariage sont majoritaires et continuent leur progression. Le Limousin est la deuxième région après Poitou-Charentes où la part des naissances hors mariage est la plus élevée en 2008. Elle atteint 60 %, soit huit points de plus qu'en France métropolitaine. Avec deux bébés sur trois nés hors mariage, la Creuse est le département de métropole où cette proportion est la plus élevée (67 %).

La progression du PACS s'accélère

En deux ans, le nombre de Limousins officialisant leur couple par un Pacs a doublé. Plus de 1 700 contrats ont été conclus en 2008, représen-

tant 40 % des unions. En 2006, cette part s'élevait seulement au quart. Au niveau national, après une progression de 40 % en 2008, le nombre de pacs a encore augmenté en 2009 de 20 %. Au total, après 10 ans d'existence, plus de 700 000 pacs ont été conclus.

Dans cette même année 2008, 2 579 couples se sont mariés et 1 400 divorces ont été prononcés en Limousin, soit une augmentation des divorces de 6 % par rapport à 2006.

Le taux de mortalité reste stable

En 2009, 9 000 personnes domiciliées en Limousin sont décédées (données provisoires). En cinq ans, ce chiffre a progressé de 6 %. Cette augmentation s'explique en partie par la croissance démographique régionale : rapporté à la population, le nombre de décès reste stable avec un taux de mortalité légèrement inférieur à 12 pour 1 000 entre 2004 et 2007.

Après avoir diminué depuis les années 90, le taux de mortalité est demeuré stationnaire ces dernières années. Le vieillissement de la population en est un facteur explicatif : la

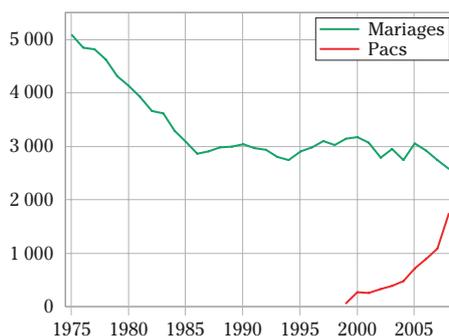
part des plus de 60 ans a progressé de trois points en deux ans. Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 29 % de la population dans la région, contre seulement 22 % en France métropolitaine ; et en Creuse, c'est même un habitant sur trois qui a plus de 60 ans.

D'environ 4 pour 1 000 au début des années 2000, le taux de mortalité infantile s'est stabilisé ces dernières années autour de 3 pour 1000. le Limousin fait ainsi partie des régions où le nombre de décès avant l'âge d'un an rapporté au nombre de naissances vivantes est actuellement le plus faible.

Une espérance de vie moins élevée en Creuse

En 2007, l'espérance de vie à la naissance en Limousin est de 77,2 ans pour les hommes et de 84,5 ans pour les femmes. En cinq ans, elle a progressé de plus d'un an et six mois. C'est en Corrèze et en Haute-Vienne que l'on peut espérer vivre le plus longtemps, dans les conditions de mortalité observées actuellement. L'espérance de vie y est supérieure à la moyenne française. C'est en Creuse qu'elle est en revanche la plus faible. L'écart avec le reste du Limousin est particulièrement marqué pour les hommes, dont l'espérance de vie à la naissance est inférieure de deux ans en Creuse par rapport à la Corrèze et la Haute-Vienne.

Les couples adoptent le Pacs



Nombre de mariages et de Pacs enregistrés en Limousin, par an

Source : Insee, état civil

Céline Carton,
Direction régionale de l'Insee

L'agriculture limousine n'échappe pas à la crise

En 2009, dans un contexte de crise économique générale et alors que les exploitations françaises verraient leur revenu annuel moyen diminuer de 34 %, les exploitations limousines connaissent une conjoncture un peu plus favorable. Après deux années de fortes baisses, leur revenu moyen se stabilise. L'élevage limousin, peu dépendant de la forte chute des prix des produits végétaux, profite de la baisse des charges d'approvisionnement, notamment celles liées aux aliments pour animaux et, dans une moindre mesure, aux engrais. Cependant, le revenu des exploitations limousines reste, en valeur, très inférieur à la moyenne nationale et proche de son niveau du début des années 90.

En 2009, la baisse des prix des produits agricoles, notamment végétaux, affecte les revenus agricoles de l'ensemble des pays européens. En France, céréaliers et producteurs laitiers sont les exploitants les plus touchés. Les éleveurs bovins limousins bénéficient, eux, de la baisse du prix des céréales, intervenue en 2008 et qui produit ses effets en 2009 sur le prix des aliments composés. Pour maîtriser leurs charges, ils ont aussi réduit

leurs approvisionnements en volume, en particulier les engrais dont les prix, bien qu'en baisse, restent élevés.

Le marché de la viande bovine peu porteur

Le marché de la viande bovine reste cependant peu porteur. Les cours des gros bovins de boucherie souffrent d'une consommation toujours en retrait, au regard d'une offre

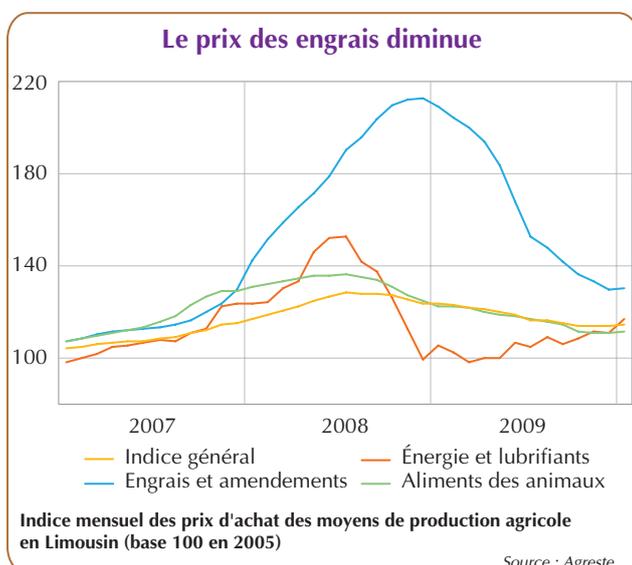
sous la mère ont diminué, réduisant fortement l'écart, pour les catégories moyennes, avec les cours du veau en batterie. Seul le veau sous la mère « blanc » de premier choix maintient un net avantage.

Le marché du broutard se maintient

Dans ce contexte difficile, la stabilité du prix du broutard apparaît comme une note positive. Après une année 2008 marquée par de fortes turbulences, la mise sur le marché de broutards s'est déroulée dans un climat plus stable, mais peu dynamique. Dès le début de 2009, la demande s'est stabilisée à un niveau proche d'une année normale. Cependant les ventes ont faibli en fin d'année, ce qui pourrait traduire un déficit de naissances dû à la crise sanitaire liée à la fièvre catarrhale ovine (FCO). Sur l'année, les exportations sont en baisse de 5,3 %. Dans ce contexte, les cours des mâles progressent de 3,5 % pour les limousins

Les cours du veau

Les cours du veau



et de 5,9 % pour les charolais. La baisse de la production ovine s'est poursuivie en 2009, dans la région comme en France. Pourtant, les prix n'ont pas augmenté, alors que la consommation a peu varié. Ceci s'explique en partie par la hausse des importations de l'ordre de 5 %. En moyenne, les cours ont été relativement stables.

Une année très difficile pour les éleveurs laitiers

Une crise européenne de grande ampleur a secoué le secteur laitier. En Limousin, la production recule de près de 5 % en 2009. Cette baisse est la conséquence directe de la chute du prix du lait, de 18,4 % sur l'année. En moyenne, en 2009, un litre de lait est payé 28 centimes d'euros au producteur, celui-ci produisant en moyenne 240 000 litres par an. Pour favoriser le maintien des prix à un niveau raisonnable et améliorer la situation, un accord entre producteurs et entreprises collectrices a été signé début 2010. Autre production confrontée à de grandes difficultés : l'arboriculture.

Les arboriculteurs limousins, qui avaient réalisé une belle récolte en qualité et en quantité à l'automne 2009, subissent une très forte concurrence nationale et internationale, les prix de vente étant parfois en deçà des prix de production.

Un plan de soutien exceptionnel

Le plan de soutien exceptionnel à l'agriculture (PSEA) mis en place fin 2009 comprend des mesures d'urgence pour aider les exploitants à surmonter cette période de crise. De plus, les premiers effets du « bilan de santé de la PAC » devraient commencer à se faire sentir en 2010. La revalorisation des hectares de prairies et de l'aide aux zones défavorisées, les nouvelles aides au veau sous la mère et à la brebis sont autant de mesures qui devraient permettre aux éleveurs du Limousin, notamment ceux qui pratiquent un élevage extensif, d'améliorer leur revenu.

Un nouveau recensement agricole en 2010

Le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche réalisera fin 2010 - début 2011 un nouveau recensement agricole sur l'ensemble du territoire. Organisée tous les dix ans, cette opération constitue une photographie complète et détaillée de l'agriculture française. Elle est à ce titre un outil d'aide à la gestion et à l'aménagement du territoire.

Le recensement de l'agriculture concerne toutes les exploitations agricoles, y compris les plus petites. Il est couvert par le secret statistique. L'organisation générale de ce recensement est assurée par les services statistiques du ministère. En Limousin, 17 000 exploitations seront enquêtées.

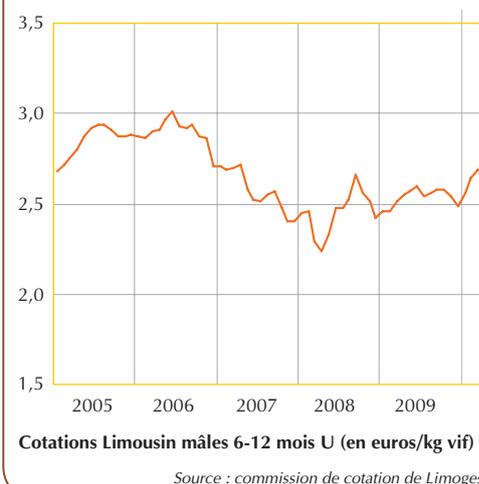
Parmi les nouveautés du recensement de 2010 figurent notamment la collecte des informations sur ordinateur portable et de nouvelles questions en lien avec l'environnement, l'énergie ou la diversification.

Les premiers résultats seront disponibles à partir du deuxième semestre 2011. Ils seront constitués de données de cadrage, puis de données plus détaillées. Ces résultats seront disponibles depuis l'échelle communale jusqu'à celle de la région, et accessibles gratuitement sur Internet.

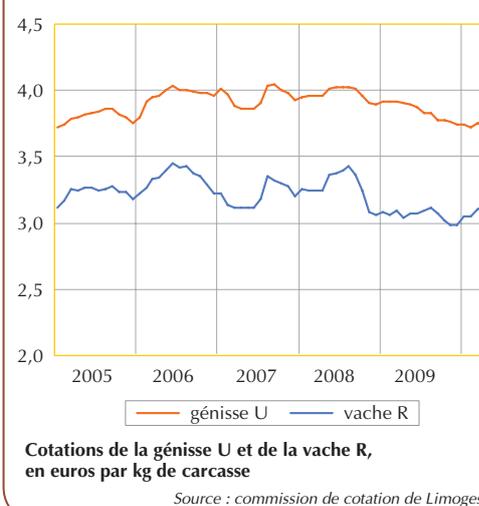
Pour plus d'informations :

www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010/

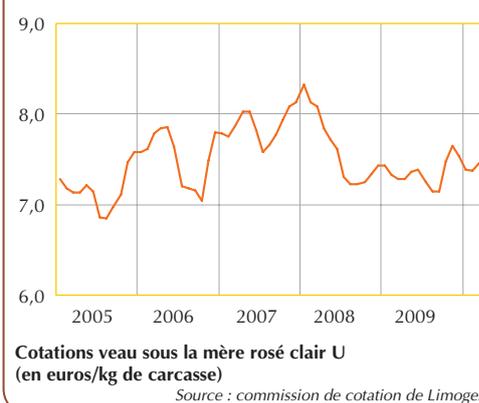
Broutards : une année 2009 plutôt calme



Cours de la génisse : tendance baissière



Marché du veau : stabilité en 2009



Pascal Prévot,
Direction régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

Les transports entrent dans la crise

La crise économique avait jusqu'ici épargné le secteur des transports en Limousin. Elle l'a désormais atteint en 2009. Les volumes de marchandises transportées se sont contractés, entraînant une baisse sensible des chiffres d'affaires. Suite à des fermetures ou restructurations de lignes, le trafic voyageur, par air ou par rail, se réduit aussi. Cependant, quelques indicateurs économiques s'améliorent en fin d'année.

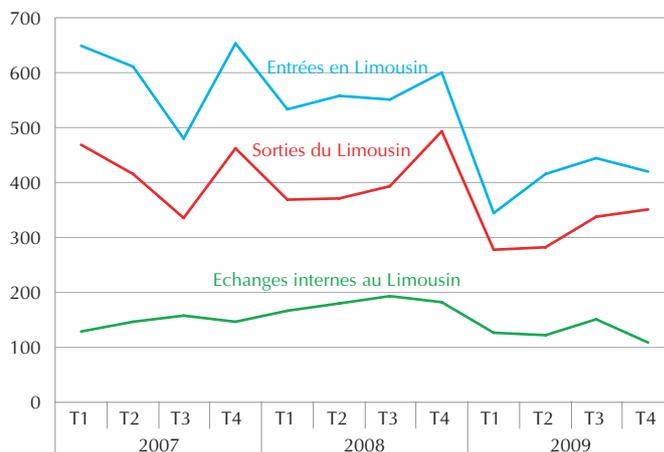
En 2009, dans un contexte économique international déprimé, le transport de marchandises depuis, vers ou à l'intérieur du Limousin s'est fortement contracté, que ce soit pour les échanges avec le reste de la France ou avec l'étranger.

Moins de fret par la route

Dans l'ensemble des échanges nationaux, les volumes de marchandises transportés par la route au départ ou à destination du Limousin diminuent. Exprimés tant en tonnes que tonnes-kilomètres, ils se réduisent de 26 % par rapport à l'année 2008. Les transports de marchandises depuis les autres régions françaises vers le Limousin sont les plus affectés, avec une chute de 30 % des tonnages. Les volumes de marchandises transportés depuis le Limousin à destination des autres régions

françaises ou au sein de la région se replient d'un quart. Au total, les volumes interrégionaux transportés sont en baisse continue depuis 2007, et les flux internes se retrouvent à un niveau inférieur à celui de 2007, malgré une légère amélioration constatée en 2008. D'envergure internationale, la crise a aussi affecté les échanges avec l'étranger. Tous modes de transport confondus, les exportations et les importations de biens vers et depuis le Limousin se sont réduites de 12 % en valeur. Le Limousin fait toutefois partie des régions les moins affectées par le repli des échanges avec l'étran-

En 2009, les échanges en volume se réduisent de plus d'un quart



Transports routiers de marchandises depuis, vers et à l'intérieur du Limousin en millions de tonnes-km

Source: MEEDDM, SOeS, Conjoncture TRM

ger (exportations et importations en baisse respectivement de 17 % et 18 % en France).

Conséquence de la baisse d'activité, le trafic autoroutier des poids lourds diminue. Avec une baisse de plus de 8 % sur quasiment toutes les sections faisant l'objet d'un comptage,

le trafic des poids lourds sur l'A89 est conforme à la tendance générale. En revanche, le trafic poids lourds sur l'A20 augmente de 1 %. Cette progression s'explique peut être par un report d'activité sur cet axe, en lien avec la gratuité de son usage.

Air ou rail, des voyageurs moins nombreux

Le trafic voyageurs marque un fléchissement en 2009. La baisse touche principalement le transport aérien et dans une moindre mesure le transport ferroviaire. À l'aéroport de Limoges-Bellegarde, la suppression de la ligne vers Roissy en octobre 2008 a fortement contribué à la baisse du trafic voyageurs : le nombre de passagers dans des vols à destination d'autres aéroports français est passé de près de 102 000 en 2008 à moins de 70 000 en 2009. *A contrario*, le trafic international, hors transit, progresse de près de 2 %, avec près de 285 000 passagers en 2009 grâce, en particulier, à l'ouverture de quatre nouvelles lignes vers l'Angleterre et l'Écosse. Malgré une baisse du nombre de passagers de l'ordre de 3 %, la ligne vers Londres reste la plus fréquentée avec près de 94 000 passagers. Le trafic passager à destination ou au départ de l'aéroport de Brive-Laroche a aussi diminué de plus de 5 % par rapport à 2008, principalement en raison d'une désaffection croissante de la clientèle pour la ligne Brive-Orly. Au total, le trafic aérien de voyageurs au départ ou à destination du Limousin a baissé de près de 7 % en 2009. Près de 376 700 passagers ont transité par les aéroports de Limoges et de Brive, les deux principales plates-formes régionales. Les places aéroportuaires des régions limitrophes subissent de même une baisse du trafic passager. La chute est importante à La Rochelle (-21 %), plus limitée à Poitiers (-2 %). Seul l'aéroport d'Angoulême affiche une

hausse de 10 % de son trafic, à relier à la montée en charge de la ligne « low cost » ouverte en avril 2008. Pour la première fois depuis l'année 2002, l'activité de transport express régional gérée par la SNCF est en baisse. Deux phénomènes expliquent en partie la réduction du trafic. Durant l'année 2009, d'importants travaux ont été réalisés sur les lignes de la région et plus particulièrement sur l'axe Limoges – Poitiers avec, pour conséquence, une moindre fréquentation. Par ailleurs, la Région Limousin a repris à sa charge la gestion de trois lignes routières de transport express régional (Limoges – Tulle, Limoges – Felletin et Felletin – Montluçon). Corrigé de ces deux effets, le trafic aurait été en hausse d'environ 1 %.

Des entreprises de transport de marchandises fragilisées

Après avoir augmenté de 5 % en 2008, le chiffre d'affaires du secteur des transports routiers de marchandises s'est contracté d'environ 9 % en 2009 (Source : Banque de France). Au repli des prix du service de transport, favorisé par la baisse du coût des carburants, s'est ajoutée la baisse générale de l'activité de transport. Même si le prix moyen du gazole en 2009 était inférieur de 20 % à celui de 2008, les charges n'ont pas diminué aussi rapidement que les chiffres d'affaires et la rentabilité a baissé dans la moitié des entreprises

de transports routiers. De manière incidente, la situation financière des entreprises de transports s'est dégradée. Seules 87 % d'entre elles présentent une capacité financière réglementaire contre 92 % en 2008 ⁽¹⁾. Conséquence d'un équilibre financier précaire, les défaillances d'entreprises de transport routier de marchandises sont en hausse. Par comparaison, le transport de voyageurs par la route résiste mieux.

Créations d'entreprises et emploi en baisse

Au total, près de 660 entreprises ont une activité principale de transports en Limousin au 1^{er} janvier 2010. Secteur moins susceptible que d'autres de voir se développer des entreprises sous le régime d'autoentrepreneur, en raison notamment d'une taille minimale indispensable pour respecter les critères de capacité financière, les transports n'ont pas été concernés par la forte progression des créations d'entreprises constatée en Limousin en 2009, et largement attribuable à ce régime particulier. Les créations d'entreprises diminuent même de 15 % en 2009, avec 33 nouvelles entreprises en Limousin. Cependant, après une chute au troisième trimestre, les créations repartent à la

(1) La condition de capacité financière consiste pour une entreprise à disposer des ressources financières nécessaires pour assurer la mise en marche correcte et la bonne gestion de l'entreprise.

L'emploi dans les transports se redresse légèrement fin 2009



Emploi trimestriel dans le secteur des transports et de l'entreposage en Limousin, en indice (base 100 au 1^{er} trimestre 2005)

Source : INSEE - Estimations d'emploi

fin de l'année, laquelle concentre le tiers des créations annuelles et porte en germe le signe d'une possible anticipation de reprise dans ce secteur. Poursuivant une tendance à la baisse amorcée il y a déjà plusieurs années, l'emploi salarié du secteur des transports diminue encore en 2009 (3 % de moins qu'en 2008). En revanche et autre signe possible d'un retournement conjoncturel, le nombre d'emplois salariés a augmenté de 1 % entre les troisième et quatrième trimestres 2009 pour atteindre près de 14 500 emplois en fin d'année.

Des achats de poids lourds reportés

Dans le même temps cependant, l'effort d'investissement s'est maintenu au niveau de 2008, hormis pour le matériel roulant. En effet, le nombre d'immatriculations de véhicules utilitaires et industriels neufs est en baisse de 16 % par rapport à 2008 et atteint ainsi, avec 4 871 immatriculations, le plus bas niveau enregistré au cours des huit dernières années. Avec un recul de près d'un tiers et 224 immatriculations, le renouvellement de la flotte des tracteurs routiers s'est interrompu en 2009. De manière générale mais moins prononcée (-20 %), la baisse des immatriculations affecte les véhicules de plus de 5 tonnes. Le recul de l'investissement en matériel roulant touche également le marché de l'occasion (-19 % pour les tracteurs routiers et -17 % pour les véhicules de plus de 5 tonnes).

Les petites cylindrées ont la cote

Après un début d'année difficile marqué par un repli des mises en circulation au premier semestre 2009, les immatriculations de véhicules neufs repartent au second semestre, et en particulier à la fin de l'année (+43 % au quatrième trimestre 2009 par rapport au quatrième trimestre 2008). Le dispositif de la « prime à la casse » et l'annonce d'une réduction de son montant à compter de 2010 a probablement incité les particuliers à anticiper leur achat. Au total, sur l'ensemble de l'année 2009, les immatriculations de voitures particulières neuves progressent de 8 % par rapport à 2008, avec plus de 24 000 véhicules vendus. Il s'agit du meilleur résultat de ces quatre dernières années. La Creuse profite particulièrement de l'embellie (+14 %).

A la faveur du dispositif de « bonus malus » écologique instauré en 2008, les petites cylindrées ont de plus en plus la faveur des automobilistes. Le nombre de nouveaux véhicules de 5 chevaux fiscaux ou moins mis sur le marché a augmenté de 21 % en Limousin. Ils deviennent majoritaires pour la première fois parmi les véhicules neufs mis en circulation. En revanche, les immatriculations de véhicules plus puissants baisse de 7 %. Cet engouement vers les petites cylindrées favorise les motorisations plus respectueuses de l'environnement. Le nombre de nouveaux véhicules émettant moins de 130 grammes de gaz carbonique par kilomètre fait un bond d'un tiers en un an, tandis que celui des véhicules émettant plus de 160 grammes diminue de 37 %.

En revanche, le marché de l'occasion reste atone. Déjà en repli en 2008, le nombre d'immatriculations de voitures particulières d'occasion diminue encore légèrement en 2009 (-1 %), avec 67 000 mises en circulation, soit le niveau le plus bas de ces quatre dernières années. Cependant, signe d'amélioration du marché de l'occasion en fin d'année, les immatriculations en Limousin au second semestre 2009 sont supérieures de 5 % à ce qu'elles étaient au second semestre 2008.

*André Pagès, Jean-Philippe Poujade,
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement*

Des langues vivantes pour les élèves des collèges et lycées

À la rentrée 2009-2010, quasiment tous les élèves des collèges et lycées publics du Limousin suivent un enseignement de langue étrangère. L'anglais conserve sa suprématie, suivi par l'espagnol. Une heure de cours sur six est consacrée à l'enseignement des langues étrangères.

Les quelque 48 000 élèves scolarisés dans les collèges et lycées publics du Limousin à la rentrée 2009 suivent quasiment tous un enseignement de langue vivante étrangère. Les programmes des formations intègrent pour la plupart cette matière. Selon le cursus et le niveau d'études, les élèves étudient une ou plusieurs langues. L'apprentissage des langues se renforce d'ailleurs depuis quelques années, avec la création dans certains collèges de classes « bi-langues », où les élèves peuvent apprendre deux langues étrangères dès la sixième, ou avec l'extension de la seconde langue vivante aux établissements d'enseignement professionnel.

L'anglais en première langue, l'espagnol en deuxième

Les élèves choisissent en priorité l'anglais comme première langue vivante, voire le cas échéant comme unique langue vivante.

Parmi les 25 400 élèves qui apprennent une seconde langue, trois sur quatre choisissent l'espagnol, et seulement un sur six l'allemand.

L'apprentissage d'une troisième langue est moins courant : 900 élèves au total en Limousin pour l'année scolaire en 2009-2010. Parmi eux, les trois quarts étudient l'italien, et les autres des langues rares comme le russe, le portugais ou, plus minoritairement, l'arabe.

Au total, à la rentrée 2009, presque 100 % des élèves suivent un enseignement d'anglais, au titre de la première, deuxième ou troisième langue vivante, et 40 % apprennent l'espagnol. Les autres langues sont plus minoritaires (12 % de germanistes, 2 % d'italianisants) voire rares (portugais, russe). Cette hiérarchie se maintient régulièrement depuis au moins dix ans.

Section européenne : des enseignements renforcés

Plus de 2 000 élèves sont inscrits dans une section européenne qui leur permet d'acquérir une plus grande maîtrise de la langue étrangère, avec un enseignement renforcé et, dans de nombreux cas avec l'enseignement d'une matière en langue étrangère, essentiellement au lycée.

Ces élèves obtiennent dans l'ensemble des taux de réussite au baccalauréat supérieurs à la moyenne de l'académie.

Une heure de cours sur six

En 2009-2010, dans le second degré public, près d'une heure de cours sur six est consacrée aux langues vivantes, soit près de 11 000 heures au total.

Plus de 40 % des heures d'enseignement sont dispensées dans des groupes où le nombre d'élèves est réduit (17 en moyenne). Il peut s'agir de classes dédoublées ou bien, pour les langues à faibles effectifs, de groupes constitués à partir d'élèves de plusieurs divisions. Du côté des enseignants, les enseignements de langue représentent l'équivalent de 607 emplois à temps plein durant une année.

*Joël Ravaille,
Rectorat de l'académie de Limoges*

Professionnels et établissements de santé : une situation limousine contrastée

Début 2009, le Limousin compte quelque 13 300 professionnels de santé. La région compte en outre 49 établissements de santé pour une capacité d'accueil globale d'environ 6 400 lits et places. Les trois quarts de ceux-ci dépendent de structures publiques. Si, rapporté à la population, le Limousin est mieux équipé que de la moyenne française, l'accessibilité à certains soins n'est pas la même partout et les perspectives démographiques pour certains professionnels de santé restent préoccupantes.

Au 1^{er} janvier 2009, le Limousin compte environ 13 300 professionnels de santé qui exercent leur activité à titre libéral ou salarié. Près d'un sur cinq est médecin, soit une densité de 326 pour 100 000 habitants contre 337 au niveau national.

Moins de spécialistes

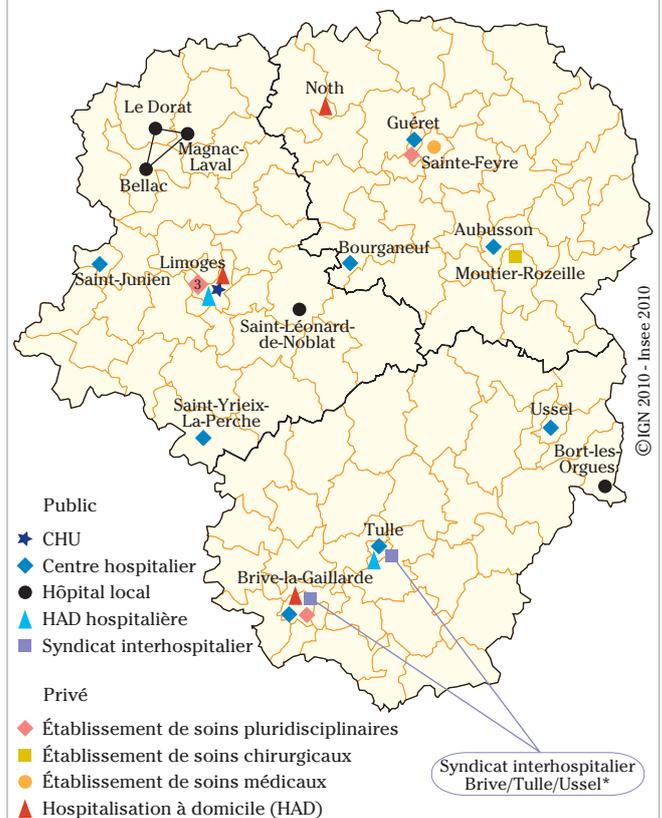
Les généralistes sont les plus nombreux et sont surreprésentés en Limousin : 174 pour 100 000 habitants contre 164 en France. A l'inverse, les spécialistes, répartis dans une quarantaine de disciplines, font défaut dans la région. Leur densité pour 100 000 Limousins est de 152 contre 173 au niveau national. La Creuse accuse un fort déficit avec seulement 86 spécialistes pour 100 000 habitants. Certaines spécialités sont déficitaires dans la région : la cardiologie, la dermatologie, la gynécologie, la pédiatrie, la radiologie ou l'ophtalmologie. De surcroît, la moyenne d'âge des praticiens, assez élevée (50 ans), laisse présager de réelles difficultés de recours aux soins de proximité dans les années à venir.

Avec 7 700 personnes début 2009 en Limousin, les infirmiers représentent l'effectif le plus important parmi les professionnels de santé. Ils sont, toutes proportions gardées, plus nombreux dans chacun des trois départements du Limousin qu'en France. En effet, leur densité pour 100 000 habitants est de 1 046 dans la région contre 798 au niveau national. Autre profession sur représentée en Limousin : les pharmaciens avec une densité régionale de 152 pour 100 000 habitants contre 118 au niveau national. La moyenne d'âge élevée de la population limousine et le maillage territorial de la région, avec notamment une forte proportion de zones rurales, expliquent

en partie ces constats pour ces deux professions.

A l'inverse, les masseurs-kinésithérapeutes et les dentistes font défaut en Limousin : respectivement 94 et

Vingt-huit établissements de court séjour en Limousin



Établissements de santé : soins en médecine, chirurgie et obstétrique au 1^{er} janvier 2009

* Actuellement, seuls les sites de Brive et Tulle sont impliqués dans le syndicat interhospitalier au titre des soins en médecine, chirurgie et obstétrique.

Source : Agence régionale de santé du Limousin - FINISS/SAE

De bons taux d'équipement en court séjour et en psychiatrie

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Court séjour					
Nombre de lits ou places	1 172	501	2 067	3 740	251 032
Médecine	663	312	1 122	2 097	130 870
Chirurgie	431	168	828	1 427	97 412
Gynécologie-Obstétrique	78	21	117	216	22 750
Taux d'équipement pour 1 000 hab.	4,8	4,1	5,5	5,1	4,0
Médecine	2,8	2,5	3,0	2,8	2,1
Chirurgie	1,8	1,4	2,2	1,9	1,6
Gynécologie-Obstétrique	1,6	0,9	1,4	1,4	1,6
Soins de suite et de réadaptation					
Nombre de lits ou places	212	341	589	1 142	99 392
Taux d'équipement pour 1 000 hab.	0,9	2,8	1,6	1,5	1,6
Psychiatrie					
Nombre de lits ou places	346	313	933	1 592	86 859
Psychiatrie générale	331	280	850	1 461	75 072
Psychiatrie infanto-juvénile	15	33	83	131	11 787
Taux d'équipement pour 1 000 hab.	1,4	2,5	2,5	2,2	1,4
Psychiatrie générale (pour 1 000 hab de 17 ans ou plus)	1,6	2,7	2,8	2,4	1,5
Psychiatrie infanto-juvénile (pour 1 000 hab de 0 à 16 ans)	0,4	1,7	1,3	1,1	0,9

Capacité d'accueil (en hospitalisation jour/nuit, chirurgie ambulatoire, hospitalisation à domicile) au 1^{er} janvier 2009, par type de séjour

Les équipements surlignés en vert sont ceux pour lesquels les capacités d'accueil rapportées à la population sont supérieures, en Limousin, à la moyenne nationale ; en rouge, pour lesquelles elles sont inférieures.

Source : Agence Régionale de Santé du Limousin, Statistique annuelle des établissements de santé

52 pour 100 000 habitants, soit 14 points chacun en deçà du niveau national. L'est de la région et les zones rurales sont les plus concernés par ces déficits entraînant d'ores et déjà de vraies difficultés d'accès à ce type de soins.

Le Limousin est mieux équipé que la moyenne

Au 1^{er} janvier 2009, le Limousin dispose de 49 établissements de santé. Près de six sur dix sont des établissements privés. La Corrèze est le département qui compte le plus de structures sanitaires (19), suivie par

la Haute-Vienne (16) puis par la Creuse (14). Les établissements les plus grands en termes de capacités d'accueil sont concentrés en Haute-Vienne.

Début 2009, les hôpitaux et cliniques de la région offrent une capacité globale de 3 740 lits ou places en court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique), forme d'hospitalisation la plus courante. Cette capacité d'accueil est supérieure à la moyenne nationale. En effet, avec 5,1 lits pour 1 000 habitants, le Limousin présente un taux d'équipement global supérieur de 1,1 point au ratio national. Sept lits ou places

sur dix dépendent du secteur public (secteur où se concentrent les plus gros établissements de la région) contre un peu moins des deux tiers en France. Plus de la moitié des lits ou places offerts le sont dans le cadre de services de médecine ; 40 % concernent la chirurgie et seulement 6 % dépendent de la gynécologie-obstétrique.

Les soins de suite et de réadaptation, dits de « moyen séjour », regroupent un peu plus de 1 100 lits ou places en Limousin au 1^{er} janvier 2009. Le taux d'équipement global de la région est sensiblement identique à celui de l'Hexagone avec 1,5 lit pour 1 000 Limousins. La région est légèrement

moins bien équipée que la moyenne en réadaptation fonctionnelle, mais un peu mieux pour les soins de suite. Sur ce type de séjour, la principale différence porte sur la répartition public-privé. En effet, 70 % des places offertes en Limousin le sont en secteur public contre 40 % en France.

Avec près de 1 600 lits offerts en psychiatrie en Limousin début 2009, la région bénéficie d'un taux d'équipement supérieur à la moyenne nationale : 2,2 lits et places pour 1 000 Limousins contre 1,4 en France. Dans le secteur de la psychiatrie, le poids du secteur public dans la région est également plus important qu'en France : respectivement plus de huit lits et places sur dix contre sept sur dix.

Les laboratoires d'analyses, un acteur de l'offre de santé à part entière

Structures ne relevant pas des établissements de santé, les laboratoires privés d'analyses et de biologie médicale participent néanmoins à l'offre de services de santé. Début 2009, le Limousin compte 38 laboratoires : 17 en Corrèze, 17 en Haute-Vienne et 4 en Creuse. Ils desservent, en moyenne, 19 400 habitants chacun. Ils travaillent pour leur propre compte mais aussi, en sous-traitance, pour d'autres laboratoires lorsqu'ils disposent par exemple d'une compétence spécifique pour un travail particulier d'analyse médicale. Ils emploient, en équivalent temps plein, 76 biologistes et 233 techniciens.

Véronique Livertout,
Agence Régionale de Santé
du Limousin

Centres d'hébergement et de réinsertion sociale : des publics variés

Structures d'accueil, de soutien et d'accompagnement social, les sept Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) du Limousin ont vu sortir 470 adultes en 2008 : des personnes jeunes, le plus souvent isolées, plus rarement des familles. Violence conjugale, « sortie de la rue », rupture d'un jeune avec sa famille : les parcours ayant précédé l'entrée en CHRS sont nombreux et déterminent en partie les conditions dans lesquelles se fera l'insertion à la sortie.

En 2008, 470 personnes sont sorties des centres d'hébergement et de réinsertion sociale du Limousin : des adultes seuls ou en couple mais aussi, parfois, des familles avec enfants.

Des adultes plutôt jeunes et isolés

Les adultes sortis des CHRS sont plutôt jeunes. Trois sortants sur quatre ont moins de 40 ans ; un sur trois a moins de 26 ans.

Les CHRS accueillent essentiellement des personnes isolées. Elles représentent sept personnes sortantes sur dix. Si l'on y ajoute les 65 parents isolés, exclusivement des femmes, ce sont neuf personnes sur dix qui se trouvent en situation de parent isolé ou de personne seule. Même si les CHRS sont aussi conçus pour accueillir des couples, ces derniers, avec ou sans enfants, ne représentent qu'un résident sur dix.

Violences conjugales : plus d'une femme sur deux

La violence conjugale est le motif d'admission en CHRS pour plus

d'une femme sur deux. Parmi ces dernières, une sur deux est mère de famille, et presque une sur trois ne dispose pas d'autonomie financière (aucun revenu ou allocation). En ajoutant les ruptures familiales, pour les plus jeunes, et les ruptures conjugales, trois femmes sur quatre au total sont entrées en CHRS pour motif d'ordre familial. Pour les hommes, les motifs d'admission sont plus divers, avec une présence significative de parcours difficiles. Les admissions suite à rupture familiale, « sortie de la rue », sortie de prison, de service psychiatrique ou d'autres services d'hébergement concernent deux hommes sur trois.

Logement antérieur : peu de « chez soi »

Avant leur admission, les résidents des CHRS connaissaient dans l'ensemble une certaine précarité quant à leur logement. Alors que presque deux tiers des Limousins sont propriétaires de leur résidence principale, seule une femme sortant d'un CHRS sur dix était dans ce cas ou accédante à la propriété, et quatre femmes sur dix étaient locataires. La moitié avait donc un logement plus précaire (hébergé chez de la famille ou des amis, logement de fortune, ...) ou était issue d'autres institutions d'insertion sociale,

Les enfants en CHRS

En 2008, 142 enfants (moins de 18 ans) sont sortis des CHRS du Limousin avec leur(s) parent(s). Ils sont plutôt jeunes : la moitié a moins de sept ans, les trois quarts ont moins de douze ans. La grande majorité accompagnent un parent isolé (neuf sur dix). Ils peuvent plus rarement accompagner leurs deux parents. Dans ce cas, ce sont souvent des familles qui sont issues d'une autre structure d'hébergement.

Sur dix enfants se trouvant en CHRS, huit le sont pour motifs d'ordre familial (violence conjugale, rupture familiale ou conjugale). Pour un peu plus de quatre enfants sur dix, le séjour est de courte durée (un mois), et dure entre deux et six mois pour quatre autres. Pour deux enfants sur dix, il peut durer jusqu'à un an.

d'établissements médicaux ou d'établissements pénitentiaires. Signe de parcours plus difficiles, neuf hommes sur dix n'étaient ni locataires, ni propriétaires de leur logement. Trois sur dix sont issus d'institutions de réinsertion sociale, d'établissements pénitentiaires ou médicaux.

Des durées de séjour très variables

La durée de séjour en CHRS varie fortement, allant d'un mois à plus d'un an. La moitié des sortants des CHRS sont toutefois restés au plus quatre mois ; et moins d'un résident sur dix a séjourné plus d'un an. Les séjours suite à violences conjugales sont le plus souvent très courts : six femmes sur dix admises pour ce motif sont restées au plus un mois. Ce sont les plus âgées qui restent le moins longtemps. Chez les hommes admis après être « sortis de la rue », les plus âgés restent en revanche plus longtemps que leurs cadets. Parmi, les jeunes en rupture familiale, deux sur trois restent au plus six mois.

À la sortie, une personne sur quatre est en situation d'emploi

La sortie d'un CHRS ne correspond pas toujours à une insertion sur le marché du travail. La moitié des sortants est au chômage au moment de la sortie. Homme ou femme, seule une personne sur quatre est sortie d'un CHRS en bénéficiant d'un emploi sous contrat, dont environ la moitié à durée indéterminée. Enfin, une sur huit suit des stages de formation, exerce dans le cadre d'un contrat aidé ou d'activité d'insertion.

Deux sortants sur dix sont sans ressources

À leur sortie de CHRS, seuls quatre hommes sur dix (et trois femmes sur dix) perçoivent des revenus issus du travail ou de stage, cumulés ou non avec des allocations. Quatre personnes sur dix ne bénéficient que d'allocations ou de minima sociaux. Enfin, deux sortants des CHRS sur dix n'ont aucune ressource de

quelque nature que ce soit.

Conséquence de l'absence d'insertion dans l'emploi et d'un faible niveau de ressources, sept sortants sur dix bénéficient de la Couverture maladie universelle (CMU) complémentaire, qui facilite l'accès aux soins des personnes les plus démunies résidant en France de façon stable et régulière.

Six personnes sur dix ont intégré un logement

Sortir d'un CHRS ne se traduit pas nécessairement par le fait de trouver ou retrouver un logement. Parmi les femmes dont le type de logement à la sortie est connu, six sur dix intégreront un logement ordinaire (propriétaire ou locataire) et une sur dix sera hébergée chez de la famille ou des amis. Mais deux sur dix seront amenées à résider dans d'autres établissements (autres centres d'accueil, foyers). Retrouver un logement « à soi » est plus difficile pour les hommes : seulement quatre sur dix intégreront un logement ordinaire ; et ils seront tout de même trois sur dix à entrer dans des établissements de type foyer ou centre d'hébergement.

Le type de parcours antérieur détermine fortement le fait de retrouver un logement à la sortie : deux personnes sur trois admises pour violences conjugales ou rupture conjugale retrouveront un logement en location ou en propriété à la sortie du centre, contre moins d'une personne sur trois parmi celles qui étaient antérieurement « à la rue ».

Les CHRS : des structures d'accueil, de soutien et d'accompagnement social

Les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) sont des structures d'hébergement assurant, avec le concours de travailleurs sociaux et d'équipes pluridisciplinaires, l'accueil, le soutien et l'accompagnement social nécessaires à l'adaptation à la vie active et à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de grande précarité.

La personne ou la famille doit accéder le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions à une insertion durable en milieu ordinaire ou adapté. Aussi, les conditions d'hébergement proposées en CHRS doivent-elles être les plus proches possible de celles d'un logement ordinaire. La durée initiale de séjour en CHRS est de six mois maximum, renouvelables.

Les CHRS peuvent être spécialisés dans l'accueil de publics spécifiques. Certains se consacrent uniquement aux femmes, aux familles, d'autres uniquement aux hommes.

En 2009, sept CHRS étaient implantés en Limousin, pour un total de 215 places. Ils étaient tous situés dans les centres urbains de la région.

En 2008, la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques du Ministère chargé des affaires sociales a mené une enquête auprès des établissements et services pour adultes et enfants en difficulté sociale, dont les CHRS, dont est issue cette étude.

*Brigitte Guiraud,
Direction régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion sociale*

Prestations sociales

Le revenu de solidarité active couvre un habitant sur vingt

Fin 2009, près de 16 800 foyers limousins bénéficient du revenu de solidarité active (RSA) versé par les caisses d'allocations familiales. Monté en charge progressivement, ce nouveau dispositif couvre une population de 36 300 personnes, soit un habitant sur vingt. En Creuse et en Corrèze, la moitié des bénéficiaires relèvent du « RSA activité » qui vient compléter des revenus du travail.

Le revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine. Au 31 décembre de l'année, près de 16 800 foyers limousins relevant des caisses d'allocations familiales en bénéficient. Cette nouvelle prestation couvre ainsi une population totale de plus de 36 300 personnes, soit près d'un habitant sur vingt dans la région. C'est un peu moins qu'en moyenne nationale.

Un dispositif pour plusieurs objectifs

Le RSA poursuit un double objectif : lutter contre l'exclusion et simplifier les minima sociaux, mais aussi de compléter les ressources de ceux qui tirent de leur travail des re-

venus limités. C'est donc une prestation « hybride », assurant à la fois une fonction de minimum social (RSA socle) et de complément de revenu d'activité pour des foyers aux revenus modestes (RSA activité). Ces deux composantes pouvant se conjuguer pour un même foyer.

Davantage de « RSA activité » en Limousin

Seul ou en association avec le « socle », le « RSA activité » concerne une part importante des bénéficiaires de la région : 42 % contre 34 % en France métropolitaine. En Creuse et en Corrèze, c'est même près de la moitié des allocataires du RSA qui disposent d'un revenu d'activité. C'est en particulier le « RSA activité », attribué seul, qui est plus

fréquent en Limousin : près de 30 % des allocataires, contre 24 % au niveau national. Symétriquement, le RSA socle concerne donc moins d'allocataires en Limousin qu'en France (58 % contre 66 %).

Une majoration du RSA est prévue pendant un temps limité pour les personnes isolées ayant au moins un enfant à charge ou enceintes. Près de 2 500 personnes en bénéficient en Limousin, soit 14 % des allocataires, comme au niveau national.

Une montée en charge progressive

La montée en charge du dispositif durant le second semestre 2009 est lente et progressive en Limousin, notamment en Creuse et en Corrèze. Entre le 30 juin et le 31 décembre de

En Corrèze et en Creuse, près de la moitié des bénéficiaires du RSA disposent d'un revenu d'activité

	Catégories d'allocataires du RSA						Ensemble des allocataires	
	Socle seul		Socle et activité		Activité seule			
Corrèze	2 082	51,2	539	13,2	1 447	35,6	4 068	100,0
Creuse	1 525	52,1	446	15,2	957	32,7	2 928	100,0
Haute-Vienne	6 121	62,6	1 109	11,3	2 541	26,0	9 771	100,0
Limousin	9 728	58,0	2 094	12,5	4 945	29,5	16 767	100,0
France métropolitaine	1 116 935	65,8	175 961	10,4	404 461	23,8	1 697 357	100,0

Bénéficiaires du RSA relevant des CAF en Limousin au 31 décembre 2009, en nombre et %

Lecture : en Corrèze, 51,2 % des bénéficiaires relèvent du RSA socle seul et sont donc sans revenu d'activité. *A contrario*, 48,8 % ont de faibles revenus d'activité (« RSA socle et activité » ou « RSA activité seule »).

Source : Caisses d'allocations familiales

Huit bénéficiaires sur dix sont des personnes isolées, avec ou sans enfant

	Foyers bénéficiaires du RSA		Ensemble des ménages (%)
	Nombre	%	
Personne isolée sans enfant	7 679	46	36
Personne isolée avec enfant(s)	5 474	33	7
Couple avec enfant(s)	2 868	17	24
Couple sans enfant	744	4	31
Autres cas	-	-	2
Ensemble	16 767	100	100

Structure familiale des foyers bénéficiaires du RSA relevant des CAF en Limousin au 31 décembre 2009

Source : Caisses d'allocations familiales - Insee, recensement de 2006

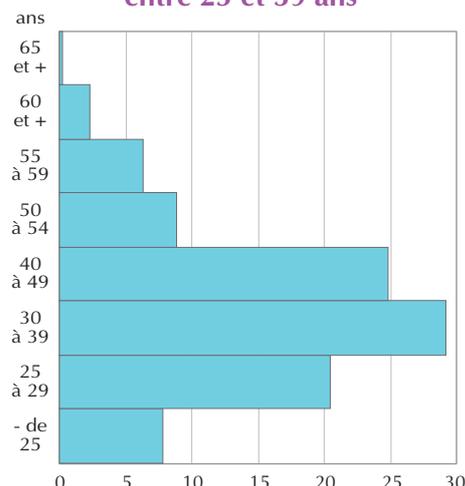
l'année, le nombre de bénéficiaires progresse de 13 % dans la région et de 15 % en France. Si la montée en charge est semblable à la moyenne nationale en Haute-Vienne, elle est

l'API).
 RSA socle, croît plus vite que celui des bénéficiaires du seul RSA socle (anciens allocataires du RMI ou de

beaucoup plus lente en Creuse et en Corrèze, où le nombre de bénéficiaires n'augmente que de 11 % en six mois.

Le nombre de bénéficiaires du RSA activité, nouveauté majeure du dispositif, seul ou en association avec le

La moitié des bénéficiaires du RSA entre 25 et 39 ans



Âge des bénéficiaires du RSA relevant des CAF en Limousin au 31 décembre 2009, en %

Source : Caisses d'allocations familiales

Des bénéficiaires plutôt jeunes, des montants variables

Bien que la population limousine soit plus âgée en moyenne, le profil des bénéficiaires du RSA dans la région ne se démarque guère du profil national. Près d'un sur trois est âgé de 30 à 39 ans, et la moitié des bénéficiaires ont entre 25 et 39 ans.

La situation familiale des foyers bénéficiaires du RSA reste proche également du profil national. Il s'agit d'une personne seule dans 46 % des cas, et d'une famille monoparentale une fois sur trois. Les couples avec enfant, cependant, sont un peu plus présents en Limousin qu'en métropole (17 % contre 15 %).

Le montant moyen du RSA versé s'élève à 340 € par mois dans la région, contre 357 € au niveau national, avec des distinctions départementales importantes. Un foyer bénéficiaire reçoit en moyenne 316 € en Corrèze, 335 € en Creuse et 352 € en Haute-Vienne.

Mathilde Pierre,
 Caisses d'allocations familiales de la Corrèze et de la Creuse,
 Frédéric Arnaud,
 Caisse d'allocations familiales de la Haute-Vienne

Les objectifs du RSA

Le revenu de solidarité active (RSA) vise à compléter les revenus du travail pour ceux qui en ont besoin, à encourager l'activité professionnelle, à lutter contre l'exclusion et enfin à simplifier les minima sociaux. Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API), ainsi que les différents dispositifs d'intéressement à la reprise d'activité. Piloté par les conseils généraux, il est financé par les départements et l'État. La prestation est versée par les caisses d'Allocations familiales (Caf) ou les caisses de Mutualité sociale agricole (Cmsa). Cette étude porte exclusivement sur les allocataires des Caf.

Un calcul personnalisé

Le RSA est une allocation qui complète les ressources du foyer afin qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti.

Ce revenu garanti est égal à un montant forfaitaire, auquel s'ajoutent 62 % des revenus d'activité du foyer.

Le montant forfaitaire dépend de la composition du foyer : en 2009, il est par exemple de 460 euros pour une personne seule et de 966 euros pour un couple avec deux enfants. Le montant forfaitaire est majoré durant une période limitée si le bénéficiaire est une femme enceinte ou une personne isolée avec au moins un enfant à charge.

Trois catégories de bénéficiaires

Si les ressources initiales du foyer sont inférieures au montant forfaitaire, la différence s'appelle le **RSA socle**. Le complément de revenu d'activité éventuel, égal à 62 % des revenus d'activité, s'appelle le **RSA activité**. Selon le niveau de ressources du foyer par rapport au montant forfaitaire et la présence ou non de revenus d'activité, un foyer peut percevoir une seule composante du RSA ou les deux :

- le **RSA socle seul** concerne les foyers sans aucun revenu d'activité et dont les ressources sont inférieures au montant forfaitaire ;
- le **RSA socle et activité** s'adresse aux foyers ayant de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est inférieur à un montant forfaitaire ;
- le **RSA activité seul** bénéficie aux foyers ayant de faibles revenus d'activité mais dont les ressources sont supérieures au montant forfaitaire.

Reprise dans les campings mais repli pour les hôtels

En 2009, la fréquentation touristique a été plutôt contrastée en Limousin. En effet, les hôtels enregistrent un léger repli par rapport à 2008 alors que les campings ont connu une reprise sensible après deux années d'exercice médiocre.

Dans les hôtels du Limousin, le nombre de nuitées⁽¹⁾ est en repli de 1 % en 2009, un recul toutefois moins marqué qu'en France (-5,2 %). L'année 2009 marque ainsi un arrêt du mouvement de croissance amorcé en 2004. Cette baisse de fréquentation est due principalement à la clientèle étrangère et, dans une moindre mesure, à la clientèle nationale. Associée à une offre en chambres disponibles en augmentation (+3,7 %), cette diminution de la fréquentation entraîne une baisse du taux d'occupation. Si le nombre de nuitées est en baisse, ce n'est pas le cas de celui des arrivées⁽²⁾, qui augmente très lé-

gèrement (+0,4 %) : les séjours sont donc aussi nombreux qu'en 2008 mais en moyenne plus courts. C'est la Haute-Vienne qui tire vers le bas la fréquentation hôtelière limousine en 2009, avec une baisse de 2,1 %. La Corrèze reste stable (-0,1 %) et la Creuse fait mieux qu'en 2008 (+0,8 %).

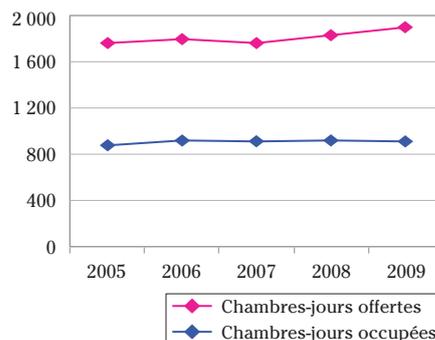
Hôtellerie : une offre deux fois supérieure à la demande

Rapport entre le nombre de chambres disponibles et le nombre de chambres occupées, le taux d'occupation traduit les variations de l'offre et de la demande. C'est un indicateur économique important dans l'hôtellerie. En Limousin, après avoir atteint ou dépassé les 50 % entre 2005 et 2008, ce taux connaît une baisse significative en 2009, passant à 48 %. Parallèlement à la baisse de la fréquentation, l'augmentation de

l'offre de chambres s'est poursuivie en 2009 : périodes d'ouverture plus longue mais aussi constructions et extensions d'hôtels qui ont plus que compensé les fermetures d'établissements. En moyenne sur l'année, moins d'une chambre ouverte sur deux a donc été occupée.

Le taux d'occupation varie fortement entre l'hiver et l'été, entre un hôtel ouvert à l'année et situé près

Plus de chambres ouvertes, mais une demande qui stagne



Offre et demande de chambres d'hôtels, en milliers de chambres-jours (*)

(*) Exemple : 2 chambres occupées durant 3 jours = 6 chambres-jours

Source : Insee

(1) Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

(2) Arrivées : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel ou camping.

En 2009, moins de nuitées dans les hôtels limousins

	Arrivées		Nuitées	
	Nombre	Évolution 2008-2009 (%)	Nombre	Évolution 2008-2009 (%)
Français	848,3	+0,2	1 179,8	-0,5
Étrangers	100,8	-5,3	149,1	-4,9
Ensemble	949,1	+0,4	1 328,9	-1,0

Arrivées et nuitées dans les 258 hôtels limousins en 2009, en milliers et %
Source : Insee

La fréquentation augmente dans les campings limousins

	Arrivées		Nuitées	
	Nombre	Évolution 2008-2009 (%)	Nombre	Évolution 2008-2009 (%)
Français	130,1	+9,4	498,7	+3,8
Étrangers	66,0	+7,9	273,9	+6,3
Ensemble	196,1	+8,9	772,6	+4,6

Arrivées et nuitées dans les 182 campings limousins en 2009, en milliers et %
Source : Insee

d'un important carrefour de voies de communication et une auberge rurale ouverte de façon saisonnière, entre un hôtel « haut de gamme » et un hôtel plus simple.

C'est dans les hôtels d'entrée de gamme ainsi que, de l'autre côté de l'échelle, dans les « 3 étoiles » que le taux d'occupation est le plus élevé (54 et 51 %) ; les hôtels de catégorie intermédiaire (1 ou 2 étoiles) présentent des taux plus faibles (respectivement 47 et 46 %). Plus souvent proches des axes de communication ou situés dans les principales agglomérations, les hôtels de chaîne affichent, toutes catégories confondues, un taux d'occupation supérieur à celui des établissements indépendants (61 % contre 41 %).

Le taux d'occupation varie enfin selon la saison : en Limousin, en 2009, il part de 36 % en janvier pour atteindre sa valeur culminante en août avec 60 %. Il redescend progressivement durant l'automne pour atteindre 37 % en décembre. De juin à septembre, les quatre mois les plus fréquentés de l'année, il demeure toujours supérieur à 55 %.

Conséquence, en partie, d'un tourisme d'affaires prédominant, le taux d'occupation annuel atteint

52 % en moyenne pour les hôtels de Haute-Vienne, alors qu'il se situe autour de 45 % en Corrèze et en Creuse.

Hôtellerie de plein air : une reprise sensible

Contrairement aux hôtels, les campings connaissent une saison 2009 bien meilleure que celle de l'année précédente : les nuitées progressent de 4,6 %, valeur légèrement supérieure à la moyenne nationale (+4,2 %). Cette bonne fréquentation est due non seulement à la clientèle nationale (+3,8 %), mais aussi à la clientèle étrangère (+6,3 %). Si 2009 s'avère meilleure que l'année précédente, elle n'atteint cependant pas le niveau de 2006, année de référence en la matière. Enfin, que ce soit pour les emplacements nus ou équipés, et à l'instar des hôtels, les séjours s'avèrent être de plus courte durée : comparées à 2008, les arrivées ont augmenté dans l'ensemble de 8,9 %, mais les nuitées n'ont pas progressé autant.

La hausse de fréquentation est visible sur toute la saison, excepté en juillet, mois en légère régression (-2,2 %) par rapport à 2008. Un ex-

La loi de développement et de modernisation des services touristiques, promulguée en juillet 2009, comporte une refonte des normes de classification et d'obtention des étoiles. Comptant 5 catégories, la nouvelle classification s'échelonne de 1 à 5 étoiles ; la catégorie « 0 étoile » disparaît et le « 4 étoiles luxe » est remplacé par le « 5 étoiles ». Ce classement, volontaire, est révisé tous les cinq ans. Le contrôle est confié à un organisme d'audit privé. Toutefois, l'État demeure le garant final du classement en validant la procédure et en attribuant le classement. Cet article fait référence au classement qui était encore en vigueur en 2009.

cellent mois d'août (+10 %) fait plus que compenser la baisse de juillet. Au total, la pleine saison (juillet et août), qui regroupe plus de 80 % de la fréquentation totale de mai à septembre, connaît une hausse de 4,2 % des nuitées.

Ce regain de fréquentation profite à chacun des trois départements, mais à des degrés différents : la Creuse enregistre la hausse la plus élevée par rapport à 2008 (+6,8 %). La progression, même si elle est importante, est plus modérée en Haute-Vienne (+4,5 %) et en Corrèze (+4,1 %).

*Marc Dupuy,
Direction régionale de l'Insee*

La direction régionale de l'Insee remercie les organismes qui ont contribué à cet ouvrage :

Agence Régionale de Santé du Limousin

05 55 45 80 80

Pour plus d'informations :

<http://www.ars.limousin.sante.fr/>

Banque de France

05 55 11 53 00

Pour plus d'informations :

<http://www.banque-france.fr/>

Caisses d'allocations familiales de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

0 820 25 19 10 — 0 820 25 23 10 — 0 820 25 87 10

Pour plus d'informations :

<http://www.caf.fr/>

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

05 55 12 90 00

Pour plus d'informations :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

Direction régionale des Douanes et Droits indirects de Poitiers

05 49 42 32 00

Pour plus d'informations :

<http://www.douane.gouv.fr/>

Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

05 55 11 66 00

Pour plus d'informations :

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/>

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

05 55 12 90 00

Pour plus d'informations :

<http://www.limousin.equipement.gouv.fr/>

Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

05 55 45 24 50

Pour plus d'informations :

<http://www.limousin.jeunesse-sports.gouv.fr/>

Rectorat de l'académie de Limoges

05 55 11 40 40

Pour plus d'informations :

<http://www.ac-limoges.fr/>

Directrice de la publication : Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef, coordinateur : Frédéric Châtel

Maquette et mise en page : Martine Herny

Impression : Sotiplan - Limoges

